Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 9670330
Centre d'intérêt: 090

Gauthier, Clermont.

La recherche-action : essai sur le rapport entre la théorie et la pratique en éducation / Clermont Gauthier. -- Rimouski : Université du Québec à Rimouski, Département des sciences de l'éducation : Grème, c1984.
99 p. ; 22 cm. -- (L'Une) -- (Monographie / Université du Québec à Rimouski, Département des sciences de l'éducation ; 25)

Bibliogr.: p. 95-99.

ISBN 2-09241-002-9

Vedette(s)-secondaire(s): GREME (Rimouski, Québec) * Université du Québec à Rimouski. Département des sciences de l'éducation

Descripteur(s): Recherche-action * Recherche en éducation * Sciences de l'éducation * Revue de la recherche * Universitaire (Ordre d'enseignement)

La monographie part de l'hypothèse de l'incompatibilité de certains jeux de langage, notamment du prescriptif et du descriptif. Elle vise à montrer la grande efficacité de cette hypothèse des jeux de langage par sa mise à l'épreuve sur un terrain précis, soit celui des auteurs en recherche-action, du corpus de leurs textes. L'argumentation repose sur les points suivants: 1. les auteurs en recherche-action utilisent confusément les termes théorie et pratique; 2. par conséquent, le rapport entre la théorie et la pratique est lui aussi confondu; 3. cela a pour effet de faire porter les arguments du débat légitimant la recherche-action sur l'opposition entre la recherche classique et la recherche moderne; 4. mais, s'il existe, en vertu de l'hypothèse de l'hétérogénéité des jeux de langage, un écart irréductible entre la théorie et la pratique; 5. alors il apparaît que ni une approche classique ni une approche de la recherche ne peuvent permettre d'établir des prescriptions. Le débat tel qu'amené par les partisans de la recherche-action est donc mal engagé et doit être formulé sur d'autres bases.

Type de document: r

EDUQ 8670330

Clermont Gauthier

# LA RECHERCHE-ACTION :

## essai sur le rapport entre la théorie et la pratique en éducation

MONOGRAPHIE N° 25

Département des sciences de l'éducation
UQAR

Collection *L'UNE*
Édition GRÈME

EDUQ 8670330

Clermont Gauthier

# LA RECHERCHE-ACTION
## essai sur le rapport entre la théorie et la pratique en éducation

Monographie no. 25
Département des sciences de l'éducation
UQAR

Collection L'UNE
Edition GREME

Design de la
page couverture:
Richard Fournier

© Ottawa, Canada 1984
Clermont Gauthier
Tous droits réservés

*Dépot légal - troisième trimestre 1984*
*Bibliothèque nationale du Québec*
*Bibliothèque nationale du Canada*
ISBN 2-09241-002-9

*Rien n'est plus inconsistant qu'un système d'éducation qui est indifférent à la vérité; rien n'est plus dangereux qu'un système d'éducation qui prétend prescrire la vérité.*

TABLE DES MATIERES


| | |
|---|---|
| INTRODUCTION | 1 |
| I- PROBLEMATIQUE | 4 |
| a- Les "sciences" de l'éducation. | 4 |
| b- Les types de recherche en éducation. | 8 |
| c- Théorie et pratique. | 13 |
| d- Réduire l'écart entre la théorie et la pratique. | 23 |
| 2- ENTRE LE CRISTAL ET LA FUMEE | 39 |
| a- Henri Desroches. | 39 |
| b- Peter B. Checkland. | 42 |
| c- René Barbier. | 51 |
| d- Paul Oquist. | 55 |
| e- Jean Dubost et Otto Lüdemann. | 61 |
| f- Robert N. Rapoport. | 68 |
| g- Gerald I. Susman et Roger D. Evered | 73 |
| 3- QUE FAIRE? | 84 |
| CONCLUSION | 91 |
| NOTES | 95 |

# INTRODUCTION

Depuis un certain nombre d'années déjà la recherche-action n'a cessé de me préoccuper comme chercheur et acteur en éducation. J'ai tenté en 1980, en collaboration avec mes collègues de l'U.Q.A.R., A. Gélinas, et de l'U.Q.A.H., R. Claux, de cerner l'étendue de ce concept. Ce travail a donné lieu à une recherche exploratoire (1) qui n'avait pas du tout l'intention à l'époque de problématiser un discours sur la recherche-action mais uniquement de classer, à l'intérieur d'un certain nombre de paramètres que nous avions fixés au préalable, différents auteurs réfléchissant sur la recherche-action. C'était un départ. Il ne fallait cependant pas en rester là car les auteurs étudiés, en réaction contre la recherche classique, simplifiaient ou taisaient certaines questions épistémologiques importantes au profit d'un soi-disant nouveau type de recherche. Aussi je ressentais la nécessité d'aller plus loin mais sans savoir cependant dans quelle direction m'orienter. Ce fut l'hypothèse de l'incompatibilité de certains jeux de langage, notamment le prescriptif et le descriptif, hypothèse amplement discutée par Jean-François Lyotard (2), qui m'apparut la plus

susceptible de décentrer les préoccupations pratico-pratiques des discours sur la recherche-action vers la formulation d'une problématique plus féconde à mon avis.

Cette monographie vise à montrer la grande efficacité de cette hypothèse des jeux de langages par sa mise à l'épreuve sur un terrain précis soit celui des auteurs en recherche-action, du corpus de leurs textes.

En substance mon argumentation repose sur les points suivants. 1- Les auteurs en recherche-action utilisent confusément les termes théorie et pratique. 2- Par conséquent, le rapport entre la théorie et la pratique est lui aussi confondu. 3- Cela a pour effet de faire porter les arguments du débat légitimant la recherche-action sur l'opposition entre la recherche dite classique ***versus*** la recherche moderne, entre le cristal et la fumée. 4- Mais si, comme je le soutiens, il existe, en vertu de l'hypothèse de l'hétérogénéité des jeux de langage, un écart irréductible entre la théorie et la pratique, 5- alors il apparaît que ni une approche classique ou moderne de la recherche ne peuvent en aucun cas permettre d'établir des prescriptions. Le débat tel qu'amené par les partisans de la recherche-action est donc mal

engagé et a intérêt à se formuler sur d'autres bases. C'est ce que je propose.

Dans le dernier chapitre j'embarque sur le terrain glissant du "Que faire?", et forcément je perds pied. J'ai la nette impression de n'avoir touché qu'à quelques poils de ce qui s'avère être un monstre de complexité; qu'on ne m'en tienne donc pas rigueur.

La lecture de cet essai paraîtra sans doute fastidieuse, aride par moments mais je ne pouvais faire l'économie d'une analyse minutieuse des principaux auteurs en recherche-action sans enlever trop de vraisemblance à mon argumentation. Aussi je prie donc le lecteur, pour le bénéfice de sa compréhension et le support de son intérêt, de se référer directement aux textes cités.

# I - PROBLEMATIQUE

## a - Les "sciences" de l'éducation.

Henri Ellenberger (3) essaie, dans un article sur la criminologie, de spécifier le statut de cette science. Pour y arriver, il utilise une typologie féconde pour illustrer certains problèmes éducatifs.

Pour lui, les sciences peuvent se regrouper de la façon suivante. Premièrement, l'histoire et la géographie descriptive seraient des sciences des faits individuels, particuliers, uniques, strictement localisés dans le temps et l'espace. Deuxièmement, on retrouve les sciences naturelles telles la botanique et la zoologie, l'anthropologie, l'ethnographie, qui étudient des faits particuliers mais qui ne sont pas uniques. Par exemple, les espèces sont uniques en tant qu'espèces mais sont néanmoins représentées par de nombreux individus. Un troisième groupe de sciences, les sciences exactes telles que la physique et la chimie, sont les sciences du général; elles visent à énoncer des lois constantes et universelles puisque leurs résultats sont les mêmes en tous temps et en tous

lieux à condition d'avoir été soumis aux mêmes tests. Certaines sciences comprenant entre autres la psychologie et la sociologie ne peuvent transposer dans leur domaine, sans de profondes modifications, les méthodes des sciences exactes à cause de l'extrême complexité des faits observés, de la réaction de l'observé envers l'observateur, de l'éthique scientifique etc.. Selon l'auteur, ces approches méritent tout de même d'être appelées scientifiques. Finalement, et c'est là que réside l'intérêt pour Ellenberger, il en arrive à spécifier un dernier groupe de sciences: les sciences complexes.

Pour lui les sciences complexes ont cinq caractéristiques: 1- Elles se situent à un carrefour de sciences avec lesquelles elles ne se confondent pas mais dont elles sont solidaires. 2- Ces sciences ne sauraient être purement théoriques. Elles n'ont de sens que par leur application pratique. 3- Ces sciences ne sont ni uniquement du général, ni uniquement du particulier, elles s'inscrivent plutôt dans un constant mouvement de va-et-vient du général au particulier et du particulier au général. 4- Ces sciences travaillent non seulement avec des concepts scientifiques mais aussi avec des concepts exprimant des jugements de valeur. Par

exemple, le crime, la santé, l'actualisation de soi. 5- En dernier lieu, ces sciences ont une finalité éthique. C'est ce qui les distingue de toutes les autres sciences. Alors que la chimie, la botanique, l'histoire ou la sociologie sont relativement neutres, la criminologie, elle, au contraire, cherche à rééduquer, à prévenir le crime. Ellenberger situe la criminologie et la médecine dans le groupe des sciences complexes. Quant à moi, je pense que d'autres sciences peuvent aussi s'ajouter à ce groupe, notamment les sciences de l'administration et les sciences de l'éducation. Ces dernières retiendront mon attention. Je pense que les sciences de l'éducation sont des sciences complexes parce qu'elles s'inscrivent elles aussi au coeur du rapport fait/valeur ou descriptif/prescriptif.

En effet, comme le mentionne Planchard: *"La pédagogie s'occupe de ce qui est (le réel), de ce qui doit être (l'idéal), de ce qui se fait (le factuel). Elle part d'une conception du monde et de l'homme mais aussi de ce qui existe dans la réalité concrète, du donné circonstantiel dans lequel s'effectue l'éducation. S'appuyant sur ces bases, elle élabore des normes, un ensemble de règles, un code si on veut, qui concerne l'éducation sous ses divers aspects. Enfin, elle*

*passe à l'action, elle édifie dans l'enfant, elle réalise l'éducation sans d'ailleurs jamais atteindre l'idéal puisque celui-ci est par définition inaccessible. La pédagogie est donc à la fois science théorique et descriptive, science normative et technique d'action"* (4).

Ou encore pour Avanzini: *"A qui recense les démarches dont l'éducation fut et demeure l'objet, il apparaît aisément qu'elles sont réductibles à deux. Quel qu'en soit le degré d'élaboration, la première est de statut ou, du moins, de prétention philosophique tandis que, là encore avec des variations de qualité, la seconde est de type scientifique. Celle-là explicite le sens de pratique pour en énoncer, en justifier, en prescrire les finalités; celle-ci décrit le phénomène éducationnel et ses données, en ce qui concerne tant l'institution que les sujets ou les matières d'enseignement"* (5). Dans la foulée de ces auteurs, je retiens l'hypothèse de l'éducation comme "science" complexe, - et les guillemets accolés au mot science ne sont pas le fruit du hasard - c'est-à-dire un discours comportant deux dimensions fondamentales mises en relation: le descriptif et le prescriptif.

b- Les types de recherche en éducation.

Chaque type de recherche est généré par un ordre particulier de préoccupations qui se traduisent en questions. L'examen des diverses formes de recherche en éducation, révèle que, non seulement elles diffèrent quant à la catégorie des questions posées, mais que bien peu appartiennent à une problématique éducative telle que définie ci-haut.

Distinguons par exemple recherche fondamentale, recherche appliquée, recherche opérationnelle et recherche-action.

Au niveau de la recherche fondamentale, la science questionne les phénomènes, elle cherche à les décrire, à les expliquer et à en prédire l'occurence. Elle est étrangère aux préoccupations concrètes, pratiques au sens de "À quoi ça sert?".

La recherche appliquée part d'une représentation du réel et vise à appliquer cette découverte, à en trouver une utilisation, un usage commercial, militaire, etc.. Tout se passe comme si on tentait de répondre à la question qu'est-ce que je peux faire avec ça? Le "ça" étant ici une découverte quelconque et le "peux", une recherche de possibilités, d'applications.

Par exemple, on pourrait dire que si la recherche fondamentale découvre l'effet sédatif des composés chimiques x, y, z sur le cerveau, la recherche appliquée, pour sa part, s'appuie sur cette théorie et cherche à en faire un usage social, dans ce cas-ci, disons un calmant. Cependant, cette application n'est que l'actualisation d'une possibilité déjà contenue dans la théorie. Kant est un précieux guide dans cette affaire: *"Ainsi la solution du problème de mécanique: pour une force donnée qui doit faire équilibre à un poids donné, trouver le rapport des bras de levier respectifs - revêt bien l'expression d'une formule pratique, mais ne contient cependant rien de plus que la proposition théorique: la longueur de ces derniers est en raison inverse des premiers quand il y a équilibre;"* (6).

La recherche-action pose à notre avis un tout autre type de question. Alors que la recherche appliquée a permis de fabriquer un calmant en s'inspirant de la recherche fondamentale, la recherche-action est confrontée à ceci: "dois-je ou non prescrire un calmant à mon patient qui a mal à la tête?" Dans le cas de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée, les problèmes sont posés en termes de

compréhension d'un phénomène alors que dans la recherche-action, c'est l'élaboration d'une prescription qui prédomine.

Finalement, la recherche opérationnelle essaie, à partir de buts posés comme non problématiques, de trouver les moyens les plus efficaces pour les atteindre. Ceci revient à se poser la question: "Quel est le calmant le plus efficace pour soulager son mal de tête?" Ce qu'on doit faire est déjà trouvé, c'est-à-dire calmer la douleur à l'aide de médicaments; il ne s'agit maintenant que de maximiser le rapport input/output. Par exemple trouver le médicament le moins cher, le moins nocif etc., et qui a le plus de chances d'atteindre le but souhaité.

Tout se passe comme si la découverte faite dans ce dernier type de recherche était en l'occurence déjà contenue dans la prescription du départ: prescrire tel calmant particulier est déjà contenu dans l'obligation générale de prescrire un médicament. Par conséquent, la recherche opérationnelle serait à la recherche-action ce que la recherche appliquée est à la recherche fondamentale.

Même si ces différentes formes de recherche répondent à diverses questions qui ne manquent sûrement pas d'intérêt pour qui se préoccupe de

la chose éducative, il reste néanmoins que trois d'entre elles (recherche fondamentale, appliquée et opérationnelle) n'ont qu'une envergure limitée en comparaison avec la complexité du domaine de l'éducation. Si, comme on l'a vu, le rapport descriptif/prescriptif y prédomine, alors la recherche-action y trouve facilement un lieu de prédilection. Je pense que la recherche fondamentale et la recherche appliquée contribuent beaucoup plus directement à l'amélioration du savoir propre à chacune des disciplines associées à l'éducation qu'à l'avancement de la problématique éducative elle-même. Par exemple, chercher à comprendre la relation entre des renforcements tangibles et la performance scolaire manifeste une préoccupation dont la réponse contribuera plus au développement de la psychologie expérimentale que de la pédagogie même si le lieu de la recherche est l'école puisque la description d'une relation n'établit pas une conduite à suivre.

Ou encore une question du type "comment installer dans une classe donnée tel type de renforcement?" présume résolue la possibilité qu'il faille faire autre chose. Cette amputation de la question des finalités au profit de la recherche des moyens a aussi pour conséquence

d'handicaper tout autant la recherche en éducation dans ce qu'elle peut comporter de complexe.

Par contre, une question du type "est-ce qu'on doit installer une méthode de renforcement tangible dans la classe?" semble plus proche du champ éducatif tel qu'amené ci-haut. En ce sens la recherche-action est la méthode de recherche qui convient le mieux aux "sciences" de l'éducation.

On dit souvent que la recherche-action peut servir de point de départ à une recherche fondamentale plus rigoureuse, je pense qu'on doit plutôt inverser cette proposition et poser que la recherche fondamentale tout comme la recherche appliquée peuvent servir de point de départ à une recherche-action. Ceci dans la mesure où, suite à la résolution d'une question de compréhension d'un phénomène quelconque, vient la question de l'action, c'est-à-dire de la prescription. A ce moment-là cependant, ces recherches perdent leur statut de scientificité et s'inscrivent comme argumentation pour fonder une règle de conduite. Bref, elles deviennent rhétoriques. Cependant elles acquièrent beaucoup plus de pertinence par rapport à l'objet éducatif étudié en ce qu'elles ne contribuent pas uniquement à la croissance des

autres disciplines: sociologie, biologie, psychologie, mais elles servent à "fonder" des prescriptions et constituent de ce fait même un apport au discours éducatif.

c - Théorie et pratique.

Toute la polémique générée dans les institutions et dans la littérature autour du concept de recherche-action semble fondée sur un usage ambigu des termes théorie et pratique.

On peut en effet attribuer différentes significations à ces deux termes, lesquelles significations, tout en n'étant toutefois pas antinomiques, sont cependant sans rapport les unes avec les autres. Cette ambiguité a à notre avis faussé le débat sur la recherche-action au sens où sont entremêlés des arguments visant à promouvoir une approche centrée sur la complexité du réel à d'autres visant à prescrire la nécessité de sa transformation.

Approfondissons la question. Prenons tout d'abord un premier sens du mot pratique. Il peut signifier le réel dans la mesure où est pratique tout ce qui arrive dans le concret, dans la réalité. Clément Rosset a écrit des pages admirables sur cette question. Pour lui, le réel

est singulier, c'est une *"simple somme et succession d'événements"* (7) ou encore, nous dit-il, *"le réel est un ensemble non clos d'objets non identifiables"* (8). *"L'objet réel est en effet invisible, ou plus exactement inconnaissable et inappréciable, précisément dans la mesure où il est singulier, c'est-à-dire tel qu'aucune représentation ne peut en suggérer de connaissance ou d'appréciation par le biais de la réplique. Le réel est ce qui est sans double soit une singularité inappréciable et invisible parce que sans miroir à sa mesure"* (9). Il est donc insolite par nature, simple, particulier, unique, non dédoublable, toujours autre, différent, extraordinaire, prénommé. A ce niveau, le terme pratique se définit en opposition au terme théorie qui prendrait alors le sens large de représentation du réel. La pratique serait le réel qui se présente alors que la théorie représenterait le réel, le présenterait à nouveau, chercherait à le doubler, à en faire du même. L'acte théorique a ceci de particulier c'est qu'il tente de doubler l'événement qui passe, de l'identifier. Ce faisant, la théorie abstrait au sens premier du mot: elle coupe. Elle enlève du réel qui passe et ne retient que ce qu'elle croit être du pareil

au même. Le propre de la théorie c'est de momifier l'autre dans le même, en un mot théoriser, c'est mémifier.

Tout le rapport du réel à sa représentation ou de la pratique à la théorie serait donc dans la création d'un double, d'une copie. Cette replication du réel peut se faire de diverses façons. Atlan nous séduit par sa métaphore du cristal et de la fumée. Allons-y-voir. Pour lui, on peut concevoir deux grandes conceptions des modes d'organisation du vivant: le savoir de cristal et le savoir de fumée: *"...un ordre répétitif parfaitement symétrique dont les cristaux sont les modèles physiques les plus classiques, et une variété infiniment complexe et imprévisible dans ses détails comme celle des formes évanescentes de la fumée"* (10).

Une représentation de fumée du réel essaierait d'en modéliser la fluidité, la complexité, la singularité en cherchant à rendre le double le plus conforme possible au singulier. Donc au lieu d'isoler les variables, de tout contrôler dans un temps et un espace neutre, l'intention du chercheur serait plutôt de travailler sur l'objet en situation réelle dans sa complexité.

Au contraire, une représentation de cristal

du réel chercherait pour décrire et expliquer, à contrôler le plus possible les conditions d'expérimentation car la fluctuation en cours d'expérience empêche l'émergence de généralisations. Edgar Morin aussi s'attarde à réfléchir sur ces deux formes différentes de savoir: *"Aujourd'hui doit être méthodiquement mis en doute le principe même de la méthode cartésienne, la disjonction des objets entre eux, des notions entre elles (les idées claires et distinctes), la disjonction absolue de l'objet et du sujet. Aujourd'hui, notre besoin historique est de trouver une méthode qui détecte et non pas occulte les liaisons, articulations, solidarités, implications, imbrications, interdépendances, complexités"* (11).

Prigogine et Stengers établissent de façon analogue deux grands moments de la science. D'une part, la vision newtonnienne d'une théorie scientifique: *"...universelle, déterministe, fermée, d'autant plus objective qu'elle ne contiendrait aucune référence à l'observateur, d'autant plus parfaite qu'elle atteindrait un niveau fondamental échappant à la morsure du temps"* (12). Et d'autre part, la métamorphose à laquelle nous assistons actuellement où les sciences de la nature explorent localement une

nature complexe et multiple, *"un univers fragmenté, riche de diversités qualitatives et de surprises potentielles"* (13). *"Le temps n'est plus où les phénomènes immuables focalisaient l'attention. Ce ne sont plus d'abord les situations stables et les permanences qui nous intéressent, mais les évolutions, les crises et les instabilités. Nous ne voulons plus étudier seulement ce qui demeure, mais aussi ce qui se transforme, les bouleversements géologiques et climatiques, l'évolution des espèces, la genèse et la mutation des normes qui jouent dans les comportements sociaux"* (14).

Donc, pour résumer, j'ai attribué un premier sens au mot pratique en le désignant comme étant le réel en soi. J'ai aussi revetu le mot théorie d'un sens large soit celui de double du réel, de représentation. Mais cette théorisation se réalise de deux façons tout à fait différentes: le paradigme de cristal s'oppose au paradigme de fumée.

Allons encore plus loin. Le terme pratique se pare aussi d'une toute autre signification. Il désigne en outre "ce qui doit être", c'est-à-dire qu'il se transforme en prescription, en règle de conduite. Levy-Bruhl propose cette acception du terme: *"... la "pratique" désigne*

*les règles de la conduite individuelle et collective, le système des devoirs et des droits, en un mot, les rapports moraux des hommes entre eux"* (15). Par exemple, un livre de recettes est dit pratique parce qu'il fournit au lecteur un ensemble de règles à suivre s'il veut atteindre son but, la réalisation d'un plat de son choix. Mais toutes les prescriptions n'ont pas le même degré de généralité, certaines sont particulières, d'autres par contre se révèlent plus englobantes. M'inspirant de Kant je désignerai sous le vocable pratique les prescriptions particulières et sous celui de théorie les prescriptions générales.

*"Même un ensemble de règles pratiques est nommé: théorie, dès lors que ces règles sont pensées comme des principes ayant une certaine généralité et qu'on y fait abstraction d'un grand nombre de conditions qui ont pourtant nécessairement de l'influence sur leur application. Inversément on appelle: pratique non pas toute opération, mais uniquement la mise en oeuvre d'une fin, conçue comme observation de certains principes de conduite représentés dans leur généralité"* (16). Ici s'opère une nuance fondamentale dans les énoncés discursifs: certains énoncés revêtent un caractère dénotatif,

ils décrivent la réalité. D'autres, par contre, expriment un ordre, un commandement. Ce sont des énoncés prescriptifs.

Deux sens ont donc été accolés au terme pratique: soit qu'il signifie le réel ou soit qu'il exprime une prescription visant à transformer le réel. La théorie de son côté prend d'abord la signification de double du réel et cette doublure peut se réaliser de deux façons soient en cristal ou en fumée. Elle prend aussi en deuxième lieu la signification de prescription générale.

Compte tenu de ces distinctions, quels son les rapports mutuels qu'entretiennent la théorie et la pratique?

Le premier rapport est celui au VRAI. La science cherche à comprendre les phénomènes, à les expliquer, à en prédire l'apparition. Dans ce cas-ci, le rapport du réel à son double, c'est-à-dire de la pratique à la théorie, s'établit dans la perspective d'une recherche d'isomorphie. Les discours tenus sur le réel doivent lui être conformes le plus possible sinon le réel les démentira. Dans ce sens la pratique guide et corrige la théorie. Elle la guide puisque l'activité scientifique doit nécessairement s'en inspirer pour essayer de

l'expliquer. La pratique se chargera aussi de corriger la théorie en l'obligeant à être exacte. On ne pourra par exemple mettre en orbite un satellite si on ne connaît pas avec exactitude la loi de la gravité car autrement le réel, la pratique s'occupera bien de le faire tomber, de nous ramener dans la réalité. Inversément si on affirme que la théorie guide la pratique cela ne peut s'énoncer, dans ce cas-ci, que dans le sens où la théorie permet de modifier la réalité, de la contrôler. Qu'il suffise de songer un instant à toutes les inventions qui ont été réalisées au cours de l'histoire. La recherche fondamentale et la recherche appliquée s'inscrivent dans un tel rapport théorie/pratique.

Il existe aussi un deuxième rapport entre la théorie et la pratique; C'est le rapport à l'EFFICACITE. Mais dans ce cas cependant, les mots théorie et pratique prennent la signification de prescription. Le rapport qu'entretient la pratique à la théorie est celui d'une prescription particulière à une prescription générale. A faire l'algorithme d'une tâche donnée, on se rend compte de la filiation des prescriptions. Chacune une fois atteinte sert de moyen pour accéder à la suivante qui est d'un degré de généralité plus élevé.

Autrement dit, à l'intérieur du discours prescriptif, le rapport de la pratique à la théorie s'élabore dans le sens de la recherche de moyens en vue d'atteindre une fin. Et dans ce contexte, dire que la théorie guide la pratique, c'est affirmer qu'une finalité facilite le choix des moyens. Et si la pratique guide la théorie, ce serait dans le sens où des finalité seraient remises en cause suite à diverses tentatives infructueuses de les atteindre. Mais si tous les chemins mènent à Rome, il va sans dire que certains sont plus praticables que d'autres, donc plus efficaces. Le travail de mise en relation de la théorie à la pratique s'effectuera à l'intérieur de ce contexte de recherche de performance maximale. La recherche opérationnelle qui vise à trouver les moyens les plus efficaces pour atteindre un but donné correspond à ce rapport théorie/pratique.

Le troisième rapport entre la théorie et la pratique s'établit dans la recherche du JUSTE. La théorie prend alors le sens d'une description de la réalité, d'un double, de ce qui est - et peu importe si ce double est de cristal ou de fumée - et la pratique consiste dans cette recherche de ce qui doit être. La mise en relation de la théorie et de la pratique consiste

dans cette tentative de combler l'écart entre ce qui est et ce qui devrait être. Affirmer ici que la théorie guide la pratique, ce serait affirmer que le discours scientifique descriptif permet de prescrire. Autrement dit c'est supposer qu'il existe non seulement une science politique mais aussi une politique scientifique, ou encore qu'il existe non seulement une science de l'éducation mais aussi une éducation scientifique.

A mon avis la recherche-action s'inscrit à l'intérieur de ce troisième rapport entre la théorie et la pratique. C'est ce rapport, la recherche du juste à partir du vrai, qui mérite maintenant une analyse plus approfondie.

Je formule donc mon hypothèse de la façon suivante: cette ambiguité des termes théorie et pratique fausse le débat dans la littérature sur la recherche-action. Il semble que l'argumentation soutenue par les promoteurs de la recherche-action s'articule autour de la nécessité d'élaborer une théorie de fumée au lieu d'une théorie de cristal pour résoudre les problèmes pratiques de prescription. C'est comme si la théorisation de fumée, de par sa caractéristique de se mouler davantage à la mouvance, à la complexité du réel (de la pratique) était une garantie plus solide de la

justesse des prescriptions obtenues. Une théorisation pratique, (c'est-à-dire de fumée), peut-elle générer des pratiques, (c'est-à-dire des prescriptions)?

### d - Réduire l'écart entre la théorie et la pratique.

Il devient donc nécessaire de poser la question de la réductibilité de l'écart entre le descriptif et le prescriptif puisque les deux sont toujours liés chez les auteurs en recherche-action.

Wittgenstein (17) a établi une distinction dans les différents énoncés langagiers qu'il a appelée jeux de langage. Pour lui, il existe différents types d'énoncés ou jeux de langage et ces énoncés peuvent prendre différentes formes, dénotative, performative, prescriptive, etc.. Seul les énoncés dénotatifs et prescriptifs seront examinés ici. Un énoncé dénotatif a la forme de "cet enfant fait des mathématiques", alors qu'un énoncé prescriptif est un ordre, un commandement: "fais des mathématiques". Pour Wittgenstein, *"chacune de ces diverses catégories d'énoncés doit pouvoir être déterminée par des règles qui spécifient leurs propriétés et l'usage*

*qu'on peut en faire, exactement comme le jeu d'échec se définit par un groupe de règles qui déterminent les propriétés des pièces, soit la manière convenable de les déplacer"* (18).

Or *"entre un énoncé dénotatif à valeur cognitive et un énoncé prescriptif à valeur pratique, la différence est de pertinence, donc de compétence".* (19). En termes plus clairs, il apparaît que même si un énoncé décrivant une réalité donnée est vrai, son corrélat, l'énoncé prescriptif qui veut modifier cette réalité n'est pas garanti pour autant.

Et Lyotard le montre de la façon suivante: *"Soit une porte fermée. De "la porte est fermée" à "ouvrez la porte", il n'y a pas de conséquence au sens de la logique propositionnelle. Les deux énoncés relèvent de deux ensembles de règles autonomes, qui déterminent des pertinences différentes, et donc des compétences différentes. Ici le résultat de cette division de la raison en cognitive ou théorique d'une part et pratique de l'autre a pour effet d'attaquer la légitimité du discours de science, non pas directement, mais indirectement en révélant qu'il est un jeu de langage doté de ses règles propres (dont les conditions a priori de la connaissance sont chez Kant un premier aperçu), mais sans aucune*

*vocation à réglementer le jeu pratique (ni esthétique du reste)"* (20).

Donc, puisque les énoncés appartiennent à la classe des énoncés dénotatifs, propositionnels, comment peut-on impliquer des énoncés prescriptifs, non propositionnels?

Pour Lyotard, c'est impossible: *"En fait, il y a ici une espèce de résistance de l'énoncé prescriptif aux énoncés propositionnels, c'est-à-dire des ordres par rapport à des discours qui sont des discours de savoir, qui ont pour but de dire vrai, et qui sont pertinents par rapport au vrai et au faux. Le passage est à proprement parler inintelligible. Il y a une résistance, il y a une incommensurabilité, je dirais une non-pertinence, des prescriptifs par rapport aux foncteurs de la logique propositionnelle c'est-à-dire par rapport à ce qui autorise le discours théorique"* (21).

Lyotard formalise cette ambiguité de la façon suivante: *Si (si P, alors Q), alors R.*

Prenons un exemple bien connu en éducation à propos des test. Imaginons que le petit si P, alors Q veuille dire "si les enfants viennent des milieux populaires, alors ils auront moins de chance de réussir les tests de vocabulaire dont les mots proviennent des classes aisées". On

reconnaît dans cet énoncé le discours théorique dénotatif et l'implication y est parfaitement légitime. Le grand Si-alors signifie: si on a l'implication théorique, alors R, c'est-à-dire il faut abolir les tests.

Pour Lyotard, ce transfert, (l'abolition des test), serait impossible puisqu'il n'y a pas logiquement de passage entre les énoncés prescriptifs et les énoncés dénotatifs, entre les discours du savoir qui ont pour but de dire vrai et des ordres qui se voudraient justes. On voit bien par cette formulation la coexistence de deux types de problèmes. Tout d'abord le petit si-alors est l'établissement d'une relation entre deux phénomènes: la provenance des enfants et leur performance à un test. La recherche fondamentale peut, à notre avis, se poser de telles questions de compréhension, elle est nécessairement centrée sur le référent. Elle s'adresse à la troisième personne: il.

Cependant le grand Si-alors nous conduit à un autre questionnement qui serait le suivant: compte tenu de ce qui a été découvert, que devons-nous faire? La réponse R est de l'ordre de la prescription qui elle est centrée sur le destinataire et s'exprime comme un ordre à la deuxième personne: tu.

Et selon Lyotard ce passage n'est pas autorisé en vertu de l'absence de lien formel entre les deux jeux de langage.

Lyotard n'est pas le seul à avoir signalé cette difficulté du passage automatique du descriptif au prescriptif. Hume dans son Traité de la nature humaine en faisait part: *"Je ne peux m'empêcher d'ajouter à ces raisonnements une remarque que, sans doute, on peut trouver de quelque importance. Dans tous les systèmes de morale que j'ai rencontrés jusqu'ici, j'ai toujours remarqué que l'auteur procède quelque temps selon la manière ordinaire de raisonner, qu'il établit l'existence de Dieu ou qu'il fait des remarques sur la condition humaine; puis tout à coup j'ai la surprise de trouver qu'au lieu des copules est ou n'est pas habituelles dans les propositions, je ne rencontre que des propositions ou la liaison est établie par doit ou ne doit pas. Ce changement est imperceptible; mais il est pourtant de la plus haute importance. En effet, comme ce doit ou ne doit pas expriment une nouvelle relation ou une nouvelle affirmation, il est nécessaire que celles-ci soient expliquées: et qu'en même temps on rende raison de ce qui paraît tout à fait inconcevable, comment cette nouvelle relation peut se déduire*

*d'autres relations qui en sont entièrement différentes"* (22).

De même Popper, cité par Black, constate cette dichotomie: *"Perhaps the simplest and most important point about ethics is purely logical. I mean the impossibility to derive (sic) nontautological ethical rules - imperatives; principles of policy; aims; or however we may describe them - from statements of facts. Only if this fundamental logical position is realized can we begin to formulate the real problems of moral philosophy, and to appreciate their difficulty"* (23).

Cette problématique du rapport entre le descriptif et le prescriptif a aussi été discutée par différents auteurs dans un livre édité par W.D. Hudson intitulé The is-ought question. Certains d'entre eux indiquent que l'écart peut se combler, d'autres non.

Dans son introduction, Hudson aiguise la curiosité en plaçant côte-à-côte deux phrases simples et similaires en apparence: "Cette action est correcte" et "cette pomme est rouge". Bien que ces deux phrases aient la même syntaxe, il reste que l'une implique un jugement moral et l'autre non. *"When you say that something is good or right, or such as ought to be, you are*

*not describing. You are evaluating, prescribing, advising, registering an attitude to that to which you apply these moral expressions"* (24).

Même en acceptant cette différence de nature entre les deux phrases, il reste que dans la plupart des écrits en éducation les deux sont habituellement étroitement reliées. Quelle est la nature de cette relation?

Hudson simule le dialogue suivant (25) que je reprends.

A- La religion ne devrait pas être enseignée à l'école.

B- Pourquoi?

A- Parce que cette matière est sujette à débat et qu'il y a bien des incertitudes à son sujet.

B- Mais les sciences et l'histoire ne sont-elles pas débattables aussi? Les interdiriez-vous?

A- Bien sûr que non. Il y a un consensus général à leur sujet.

B- Alors vous dites que nous devrions enseigner des croyances que la majorité des gens acceptent?

A- Pas du tout. Je dis que les enfants à l'école n'ont pas développé suffisamment leur intelligence pour examiner la religion de façon

critique.

B- Qu'en sais-tu des enfants? Quelques-uns posent des questions très profondes et difficiles sur Dieu.

Ce dialogue illustre bien le passage du descriptif au prescriptif et inversément. Il fait apparaître ce que certains appellent le syllogisme moral. Sa forme serait à peu près la suivante:

1- Principe universel (devrait). Tout ce qui est sujet à débat ne doit pas être enseigné à l'école.

2- Enoncé descriptif (est). La religion est débattable.

3- Conclusion (devrait). La religion ne devrait pas être enseignée à l'école. Dans ce syllogisme, si la conclusion contient un devrait, la prémisse doit nécessairement en contenir un aussi pour que le raisonnement soit valide. Aussi ce qui semble en apparence la dérivation d'un devrait (la religion ne doit pas être enseignée à l'école) à partir d'un est ( la religion est débattable), n'est possible en réalité que s'il y a un devrait préalable (tout ce qui est sujet à débat ne peut être enseigné à l'école). Il n'y a donc pas dans ce cas de passage logique entre le est et le devrait. D'un

devrait il est possible cependant de dériver un autre devrait. Mais toute la question est de savoir comment peut-on établir un devrait? Est-ce qu'on peut le dériver d'un est? Se fonder sur un principe moral nous oblige à aller voir le fondement de ce principe qui lui est argumenté bien souvent à partir d'un constat descriptif. Y a-t-il alors un saut non permis entre le fondement descriptif du principe et le principe moral qui est dérivé. Ou encore a-t-on un autre principe moral implicite sous-jacent à ce principe qui nous permet de le dériver? Dans ce cas on a affaire à un syllogisme moral simple dont les conclusions découlent tout simplement d'un principe moral caché. Il peut y avoir aussi comme fondement le consensus, à savoir que le consensus d'opinion peut servir de règle permettant de dériver des prescriptions.

Même si nous pensons que sur bien des sujets les consensus sont de plus en plus difficiles à obtenir, il reste que ce dit consensus est obligé de venir de quelque part, de se fonder lui aussi sur quelque chose, de ne pas avoir une existence en porte-à-faux. Alors la question demeure: est-il possible de dériver un devrait à partir d'un est?

Max Black met en doute ce qu'il appelle la

guillotine de Hume, c'est-à-dire l'impossibilité de dériver un devrait à partir d'un est en proposant l'exemple suivant: *"Fisher wants to mate Botwinnik. The one only way to mate Botwinnik is for Fisher to move the Queen. Therefore, Fisher should move the Queen"* (26). Dans cet argument de Black, alors que la prémisse décrit un état de fait, la conclusion prescrit. A-t-il réussi à dériver une prescription à partir d'une description? Cet exemple n'est probant que si l'on est déjà à l'intérieur d'un cadre éthique donné que les deux joueurs acceptent, dans ce cas-ci les règles du jeu d'échec.

C'est ce cadre qui fonctionne comme prémisse implicite de sorte qu'on a l'impression que Black dérive un devrait à partir d'un est, mais en réalité c'est la prémisse cachée - que les deux joueurs d'échec doivent accepter uniquement les règles du jeu d'échec - c'est cette prémisse, dis-je, qui conditionne le raisonnement. Aussi ce cas ne représente finalement qu'un exemple de déduction d'un devrait à partir d'un autre devrait caché.

Philips critique l'exemple de Black à peu près dans la même visée. *"The confusions the above argument are due in part to a mistaken view of facts. True within a given moral viewpoint,*

*the facts will bind those who share it to similar moral conclusions. But, for them, the facts already have the moral import. It is not a case of moral conclusions being deduced from non evaluative factual premises"* (27).

L'exemple le plus intéressant d'une dérivation d'un devrait à partir d'un est nous est fourni par Searle (28).

1- Jones a dit: "Smith, par la présente, je promets de te payer cinq dollars".

2- Jones a promis de payer à Smith cinq dollars.

3- Jones s'est placé dans l'obligation de payer à Smith cinq dollars.

4- Jones est tenu de payer à Smith cinq dollars.

5- Jones doit payer à Smith cinq dollars.

De l'énoncé descriptif 1, Searle fait dériver une prescription dans la conclusion 5. Ce qui est intéressant dans cet exemple-ci contrairement à la majorité des cas, c'est l'absence de principes moraux implicites qui permettent de procéder logiquement à la dérivation. La démarche se déploie à partir de l'acte de langage qu'est la promesse qui se mue ensuite en obligation et finalement en devrait. Ce qui agace dans l'exemple de Searle, c'est

l'artificialité des conditions lui permettant de se réaliser. Il m'apparaît plausible dans l'abstrait, c'est-à-dire en faisant abstraction d'un tas de facteurs, de dériver un devrait à partir d'un est, mais cela se réalise au dépens de la vraisemblance de la situation. Je m'explique. Searle, pour passer de 1 à 2, est obligé de formuler la prémisse suivante: *"Under certain conditions C anyone who utters the words (sentence) "I hereby promise to pay you Smith five dollars" promises to pay Smith five dollars"*(29).

Les conditions C sont en nombre quasi infini. Par exemple, les deux locuteurs doivent être conscients, ils doivent comprendre la langue, ne pas être sous l'influence des drogues, leurs paroles prononcées ne doivent pas l'être dans le contexte d'une plaisanterie etc.. Donc pour que l'exemple soit probant, il faut postuler des conditions de réalisation idéales, dans l'abstrait.

De plus, le passage de 2 à 3 nous oblige aussi à accepter le fait institutionnel qu'une personne qui promet doit tenir ses promesses. Hare le souligne: *"It may seem as if the "brute fact" that a person has uttered a certain phonetic sequence entails the "institutionnal*

*fact" that he has promised, and that this in turn entails that he ought to do a certain thing. But this conclusion can be drawn only by one who accepts, in addition, the non-tautologous principle that one ought to keep one's promises. For unless one accepts this principle one is not a subscribing member of the institution which it constitutes and therefore cannot be compelled logically to accept the institutionnal fact which it generates in such a sense that they entail the conclusion,..."* (30).

Finalement, entre 3 et 4 puis entre 4 et 5, Searle indique la nécessité d'ajouter un *ceteris paribus*, c'est-à-dire la condition "toutes choses étant égales par ailleurs" qui permet d'éviter l'apparition d'une infinité d'événements pouvant soustraire quelqu'un à ses obligations. Searle peut donc affirmer que tous ceux qui se placent dans une obligation sont tenus, toutes choses étant égales par ailleurs, de remplir cette obligation. Cette clause du *ceteris paribus* pose deux problèmes à mon avis. Le premier réside dans le fait que pour que la dérivation fonctionne, il est nécessaire de contrôler dans l'abstrait toutes les autres conditions, ce qui est tout à fait impensable dans la vie. En fait le réel n'est jamais égal, c'est à voir à chaque

fois,dans chaque contexte. Le second est sans doute plus important car il remet en cause la dérivation elle-même. Searle prévenant les coups se questionne pour savoir si l'ajout de la clause du ***ceteris paribus*** contient un présupposé évaluatif. Si cela était le cas, il ne pourrait affirmer qu'il dérive un devrait à partir d'un est. Pour Searle, l'importance du ***ceteris paribus*** tient à ceci: si on n'a aucune raison de penser que l'obligation de tenir sa promesse est impossible, l'obligation tient et la personne doit rencontrer ses engagements. Si, par contre, une raison existe, alors une évaluation s'effectue. Pour Searle donc le ***ceteris paribus*** n'est pas nécessairement évaluatif dans les cas où il n'y a pas de raison de penser qu'une obligation est impossible. Ce raisonnement a été remis en question par McClellan et Komisar. Pour eux, l'usage même de la clause du ***ceteris paribus*** implique une évaluation peu importe qu'une raison existe ou non de penser qu'une promesse doive etre remplie. Ils bâtissent leur preuve à partir de l'exemple suivant comportant deux phrases ayant la même forme. 1- Il y a une raison de refuser le ceteris paribus. 2- Ce n'est pas le cas où il y a une raison de refuser le ceteris paribus. Pour les auteurs, si 1 est évaluatif, 2

doit l'être aussi puisque 2 a la même forme que "si on a aucune raison de penser...", donc dans ce cas aussi il y a une évaluation. *"Therefore the very use of the ceteris paribus condition invoques the evaluation whether ceteris paribus is asserted or denied"* (31). Donc même si Searle réussit en apparence à dériver un devrait à partir d'un est, il reste qu'il ne peut le réaliser qu'abstraitement et qu'en définitive il doit évaluer dans chacun des cas si les conditions sont effectivement remplies, autrement dit si la situation même contient son propre devrait.

En conclusion, même dans cet exemple choisi où le passage du est au devrait semblait possible, certaines difficultés persistent et empêchent la dérivation.

La situation devient donc assez particulière en recherche-action où, la plupart du temps, l'ouverture du passage entre le est et le devrait est postulée. Or, puisque, comme nous l'avons vu, ce passage est toujours fermé, et que les auteurs semblent ignorer ce fait, il n'est pas surprenant alors de les voir légitimer la recherche-action à l'intérieur du débat cristal versus fumée.

Le travail de cette hypothèse se fera par

l'analyse de l'argumentation de certains auteurs représentatifs à mon avis de ce courant de pensée de plus en plus populaire qu'est la recherche-action. Bien sûr, ce choix d'auteurs est partiel, il n'est cependant pas nécessairement partial pour autant puisque la plupart des autres auteurs que j'ai déjà recensés, mais qui n'apparaissent pas dans cet essai, les confirment.

## 2 - ENTRE LE CRISTAL ET LA FUMEE

### a - Henri Desroches.

Pour Desroches, la recherche-action est une recherche dans l'action, c'est-à-dire qu'elle vise à être simultanément explication, application et implication. Par ces trois termes empruntés à Bastide, Desroches veut dire qu'elle doit porter *"sur des acteurs sociaux, leurs actions, leurs transactions, leurs intéractions" (explication), qu'elle est "conçue pour équiper d'une "pratique rationnelle" leurs pratiques spontanées" (application), "assumées par ces acteurs eux-mêmes" (implication)* (32). Sur, pour, par l'action, voilà les trois dimensions qui permettent à Desroches de définir la recherche-action.

Cette forme de recherche tient sa légitimation d'une carence de la recherche sociologique classique qui essaie constamment de se situer hors action, selon l'expression de l'auteur. Reprenant Marcel Mauss, Desroches cherche à combler le vide entre la science et l'action: *"Tout en refusant de sacrifier à une science du bien un instant qui ne serait pas*

*exclusivement consacré à la recherche du vrai, il faut évidemment que les sociologues remplissent leur devoir social... Il y a en effet tout un domaine à mi-chemin de l'action et de la science dans la région d'une pratique rationnelle où le sociologue peut et doit s'aventurer"* (33). Ainsi la recherche-action ne serait donc pas tant une sociologie de l'action "qu'une actionnalisation de la sociologie".

Desroches véhicule donc les deux dimensions de la pratique évoquées dans notre problématique: d'un côté, il prône la nécessité d'être dans l'action, la pratique, c'est-à-dire d'avoir une recherche de fumée qui se moule à la situation vécue par les acteurs sociaux (chercheur et/ou client) et est assumée par eux; et de l'autre, il insiste sur l'importance de prescrire des décisions d'action afin d'accomplir notre devoir social. D'un côté, explication et implication peuvent s'unir dans une théorie de fumée et de l'autre l'application aboutit à des prescriptions. Tout semble se passer comme s'il était impossible de prescrire (d'appliquer) sans s'impliquer, et sans expliquer. Cela rejoint l'hypothèse de départ à savoir que la recherche-action est légitimée par Desroches en référence à la recherche classique (théorie

cristal) qui est, selon lui, hors action, alors que les intentions de la première sont plutôt de prescrire et d'amener des changements.

Bref, un problème important se dessine dans les propos de l'auteur: une confusion de la nature de la pratique. Pour lui, une bonne partie de la recherche sociologique serait hors action, au sens où l'explication des phénomènes sociaux s'y fait par des déterminismes soit naturels ou soit métaphysiques. Et il cite Durkheim, Comte, Saint-Simon, Fourier, Weber et Marx qui rechercheraient ainsi des lois expliquant la société. Sa critique de la recherche sociologique porte uniquement sur le fait que l'explication sociologique n'oblige pas l'implication du chercheur dans l'action mais la distanciation. Il fait déraper cependant le sens du mot action lorsqu'il s'aventure dans la foulée de Mauss en affirmant la nécessité de poursuivre le bien. Il déborde ainsi largement la critique qu'il fait de la sociologie classique qui explique sans s'impliquer alors qu'elle pourrait expliquer tout en s'impliquant, il la déborde, dis-je, car il ajoute un deuxième sens au mot action (tout comme on a montré un deuxième sens au mot pratique): l'application. Pour lui, la sociologie doit s'appliquer au bien. Voilà le

deuxième sens du mot action, c'est-à-dire prescription d'un devoir être.

Il semble donc justifié d'affirmer que cet auteur critique la sociologie classique au niveau des représentations cristallines qu'elle peut se faire du réel au profit d'une sociopraxie. Cet argument de l'auteur n'est cependant pas pertinent pour la raison suivante. Telle que formulée, sa critique d'une sociologie cristalline (dépassée depuis longtemps) ne peut que le conduire à poser la nécessité d'une sociologie plus implicante, plus collée au réel, bref d'une sociologie au savoir de fumée. Le bât blesse cependant quand il capitalise sur l'ambiguité du terme action pour aboutir à la sociopraxie, ou en d'autres termes, à une théorie de fumée prescriptive, il confond alors connaissance et devoir, le vrai et le juste.

b - Peter B. Checkland.

Checkland élabore sa méthodologie de recherche-action des systèmes souples à partir d'une critique de l'analyse systémique, de la recherche opérationnelle ou encore pour en faire une catégorie plus générale, de ce qu'il appelle le "hard system". Pour lui, la caractéristique

majeure de ces types de recherche est de tenter de reproduire au niveau des systèmes d'activité humaine une forme de recherche calquée sur le modèle des sciences de la nature. En effet, puisque la science a contribué tellement au progrès de l'humanité, il n'est pas surprenant de constater que les systémistes de l'école dure (hard system) aient copié la méthode scientifique, basée essentiellement sur l'application de la pensée rationnelle à la formulation d'expériences répétables à partir d'un processus réductioniste, en espérant bien entendu obtenir des résultats tout aussi prodigieux. Le scientifique dans son laboratoire, commence par réduire la complexité du monde réel et isole ainsi son système du reste du monde (34). Il travaille non pas sur un problème réel mais sur un problème de laboratoire. Le "hard systemist" fait de même. Il détermine d'abord un état désirable au système et conduit son expérimentation sur cette partie qu'il a isolée (35).

Checkland critique cete façon de faire. Pour lui, isoler un problème, en formuler une description et la résoudre ensuite est un comportement qui dérive directement du comportement des scientifiques en laboratoires.

*"The idea of "a problem" within the world which can be tackled in isolation from it and of "a solution" to the problem which cleanly eliminates it is itself both a reflection of the reductionist thinking of science and an example of reductionist thought, as Naughton has pointed out"* (36).

Pour Checkland, cette façon de faire est artificielle au sens où elle ne correspond pas à ce qui se passe dans le monde réel où le chercheur n'a pas tant de contrôle.

Les *"problèmes du monde réel" (real world problems) "... are seen as problems precisely because there is no agreement on needs, objectives, measures of performance, etc., and the lack of agreement may not be due simply to lack of understanding or lack of information - it may be fundamental, and for two different reasons. The lack may be due to incompatible ways of viewing the problem, incompatible weltanschauungen, or it may be that any goal seeking model itself imposes false structure on the problem situation by seeing it as a matter of ends and means rather than ongoing relationships through time"* (37).

Nous pensons que Checkland en distinguant deux types de problèmes et par conséquent deux

approches systémiques, "soft" et "hard", s'inscrit par analogie dans les mêmes distinctions qu'Henri Atlan a proposées entre le savoir de cristal et le savoir de fumée. Son approche se fonde sur une critique de la science dans son aspect réducteur du réel (cristal) pour promouvoir une vision plus centrée sur la réalité (fumée). Pour lui le réel est complexe, mouvant et donne lieu à différentes visions subjectives du monde et les "hard systemists" en imitant les scientifiques en laboratoire réduisent cette complexité et imposent une structure "irréelle" au réel des organisations. Je pense que la critique de Checkland est mal fondée. Voici pourquoi.

Le piège dans lequel sont tombés les "hard systemists" n'est pas tant de réduire la réalité, de la concevoir de façon cristalline, dure, alors qu'elle est plus de nature fumée, souple, mais bien de définir les problèmes d'une manière qui n'est pas du tout semblable à celle des chercheurs en sciences. Autrement dit, leur problème n'est pas d'être en dehors du réel en appliquant la méthode scientifique à des problèmes posés de façon similaire à ceux des scientifiques en laboratoire, mais plutôt d'opérer un glissement de sens qui les amène à

estimer comme étant la nature même du réel leur vision de ce qu'il doit être. Les "hard systemists" se leurrent non pas parce qu'ils utilisent une méthode scientifique réductioniste du réel pour résoudre des problèmes qui seraient encore plus réels, mais bien parce qu'ils pensent qu'ils l'utilisent; de fait ils emploient plutôt une méthode qui ne l'est justement pas scientifique, puisqu'elle cherche à prescrire.

Checkland en les condamnant pourfend à tort la méthode scientifique. La distinction qu'il opère entre les problèmes du monde réel et les problèmes de laboratoire ne nous apparaît pas du tout discriminante. Ce n'est pas une question de réalité ou d'irréalité de certains problèmes. A notre avis la confusion s'établit plutôt au niveau de la nature d'un problème en science versus la nature d'un problème en sciences humaines appliquées.

Thirion citant Popper définit la nature du problème en science: *"Pour Popper la recherche scientifique part d'un problème, c'est-à-dire d'un conflit entre ce qu'on observe et ce à quoi on s'attendait"* (38).

Checkland pour sa part, après avoir inventorié un certain nombre de définitions de la nature d'un problème, établit le constat suivant:

*"... a "problem" is a failure to achieve a desired state or goal. Problem solving is then the process of eliminating the mismatch between the present position and the desired one by selecting a suitable means of bridging the gap"* (39).

Il y a donc deux sens au mot problème. D'une part, en science un problème surgit lorsqu'un phénomène est différent du cours habituel des choses; cela nous surprend et résiste à notre explication. Le problème en science est tout à fait réel, ne serait-ce que par le fait qu'il est posé, il prend alors sa réalité. Il comporte de par sa nature même de problème la caractéristique d'être flou, ambigu, non structuré. D'une certaine façon, le cours habituel des choses pourrait être vu comme étant la norme (le devrait) et l'événement insolite qui attire l'attention, comme étant le est. Et s'il y a un écart entre le est et le devrait, c'est un écart à expliquer et non pas à combler parce que la réalité serait jugée insatisfaisante. Le est en science est un descriptif et le devrait l'est aussi au sens où il décrit la façon habituelle qu'ont les choses de se dérouler. Un devrait descriptif en sciences serait par exemple d'énoncer qu'habituellement lorsqu'on laisse un

objet en suspension dans l'air, il tombe. Le est dans ce cas-ci serait l'exception, c'est-à-dire le cas où un objet au lieu de tomber, s'envolerait par exemple. Ce phénomène pose problème et nécessite une explication: c'est le jeu de la science.

Par contre une difficulté surgit au moment où les ingénieurs sociaux utilisent une définition du même type en apparence seulement puisqu'elle comporte deux jeux de langage: le prescriptif et le descriptif. Il n'est pas surprenant alors de voir que la première condition posée par les systémistes durs c'est de définir clairement les buts.

*"Despite differences of phraseology all versions have in common the notion that the activity starts with a definition of a desired end or objective"* (40).

Etablir clairement le but pour les "hardsystemists" a la même fonction qu'établir un devrait descriptif en science. A cette différence près cependant que lorsqu'ils l'établissent, ils s'inscrivent automatiquement dans un autre jeu de langage: le prescriptif. A ce moment-là, ils ne sont plus en science mais font une activité éthique et politique. Et Checkland a raison sur ce point de les dénoncer

en indiquant que les buts d'une organisation sont loin d'être clairs et univoques d'emblée, que plusieurs weltanschuungen compétitionnent. Ainsi on peut analyser une prison comme étant un lieu de punition ou un lieu de rééducation. Si les "hard systemists" posent que la réalité est ainsi faite, par exemple que la prison est un lieu de punition, ils cherchent alors objectivement à optimaliser le fonctionnement carcéral à partir de cette définition. Tout se passe comme s'ils étaient scientifiques, mais ce faisant, ils convertissent en descriptif une réalité souhaitée (devrait) à laquelle ils tâcheront de faire correspondre une prison donnée. Le problème des "hard systemists" n'est pas comme le dit Checkland de travailler à la manière des scientifiques par la réduction, le contrôle des variables et la définition d'un problème en laboratoire selon un processus cristallin tout à fait décollé de la réalité, mais bien de problématiser une situation à partir d'un point de vue éthique et de prendre un état souhaitable pour un état réel.

Ce qui nous amène à dire que ce n'est pas tant la méthode scientifique dans ses aspects réducteurs et artificiels qui est inadéquate pour aborder les "problèmes du monde réel", mais

plutot l'approche des "hard systemists" ayant élaboré des finalités, étroites ou non, et de leur avoir donné un statut descriptif.

Les finalités sont posées chez les "hard systemists" de façon claire et univoque comme si elles relevaient du même ordre que ce qui arrive habituellement dans la réalité qui sert de descriptif chez les scientifiques.

En procédant ainsi, c'est-à-dire en donnant à une prescription un statut de description, ils sont faussement scientifiques. Cependant c'est une chose de dénoncer leur abus de la science pour résoudre les problèmes des organisations, c'en est une autre d'invalider en même temps la pertinence de l'activité scientifique pour comprendre le fonctionnement d'une organisation.

En déployant son idée des "problèmes du monde réel". Checkland superpose donc les deux sens du mot pratique - dans mon propre jargon cela revient à dire qu'il ne distingue pas dans cette notion de problème ce qui est réel (la pratique au sens 1) et ce qui devrait être (la pratique au sens 2) - et cette confusion l'amène à fonder le débat de la recherche-action sur l'opposition réel-laboratoire, souple-dur, autrement dit, fumée-cristal.

c - René Barbier.

Dans son introduction Barbier différencie une approche expérimentale d'une approche clinique; ce qui n'est pas sans rappeler la distinction faite au début entre une approche de cristal et une approche de fumée en recherche.

Partant de l'étymologie du mot "clinique", issu du grec *kline* et qui signifie *"qui a rapport au lit du malade, qui appartient, qui se fait près du lit des malades, sur le sujet même et non dans des livres et par la théorie"* (41), il jette alors les bases de son concept de recherche-action.

Pour lui, la recherche expérimentale et la recherche clinique se différencient comme suit: *"Dans la perspective d'"un nouvel esprit scientifique" dans les sciences humaines que l'analyse institutionnelle a commencé à forger, "la démarche clinique et sa théorisation doivent conquérir une place qui leur a été jusqu'ici refusée... Ce qui est fondamental à la démarche clinique, c'est un respect, on pourrait dire intact, de l'ambiguité, du double sens et de l'hypercomplexité" (Adorno). En fait nous rencontrons une opposition marquée en sciences humaines entre l'investigation expérimentale et*

*l'investigation clinique. La méthode expérimentale est plutôt métrique, systématique, comparative et pratiquée autant que possible en laboratoire...*

*La méthode clinique est d'esprit qualificatif, monographique, pratique, plutôt sur le terrain. On s'efforce d'explorer les conduites et les représentations d'un sujet et d'un groupe de sujets en face d'une situation concrète, à saisir leur sens en se plaçant alternativement dans la perspective de l'observateur et dans celle de sujets et de leur vécu"* (42).

Ce travail clinique se distancie cependant énormément de toute la tradition américaine de recherche-action inspirée par Kurt Lewin dans la mesure où elle questionne les structures sociales et politiques dans le but de les transformer radicalement. Non seulement il y a implication du chercheur à différents niveaux, mais aussi on retrouve la prescription d'un idéal social. En plus de situer le débat de la recherche-action en réaction à l'approche expérimentale, Barbier va plus loin encore et critique même l'approche libérale de recherche-action de Lewin. Selon lui, l'analyse institutionnelle dépasse l'action research de Lewin au sens où elle en conserve les

caractéristiques les plus intéressantes mais en y ajoutant une remise en cause *"de l'axiologie des systèmes politiques de Grande-Bretagne et surtout des Etats-Unis d'Amérique"* (43) que Lewin acceptait.

Barbier la définit donc ainsi: *"... dans mon esprit, la recherche-action est une activité de compréhension et d'explication de la praxis des groupes sociaux par eux-mêmes avec ou sans l'aide des spécialistes des sciences humaines et sociales pratiques, dans le but d'améliorer cette praxis"* (44).

Chez Barbier deux dimensions de la recherche-action sont mises en évidence, un côté clinique centré sur le concret en situation évolutive par opposition à une recherche expérimentale et aussi un côté prescriptif, de transformation sociale radicale par opposition à la démarche plus réformiste de Lewin.

Dans cette recherche des légitimations de la définition du concept, nous sommes face à la dynamique suivante: d'une part, Barbier argumente la pertinence de la recherche-action à partir d'une vision clinique dans laquelle le chercheur est impliqué par opposition à une vision plus cristalline dans laquelle le chercheur veut se distancier de son objet pour

ensuite d'autre part poser l'idée de transformation, de prescription. Cependant, même si Barbier consacre la majeure partie de ses propos à défendre un type de recherche-action d'inspiration marxiste par opposition à une recherche-action lewinnienne, il reste que l'auteur fonde sa problématique sur le débat clinique versus expérimental.

Il est évident qu'un chercheur ayant une visée de transformation sociale d'un milieu institutionnel donné a intérêt à s'y insérer. Cependant cela nous semble plus un critère d'efficacité stratégique qu'une hypothèse conceptuelle discriminante pour définir la recherche-action. La preuve en est que la science contemporaine tente aussi de se mouler sur la complexité du réel en posant que le chercheur est impliqué et elle ne se prétend pas recherche-action pour autant: *"Aujourd'hui, en effet, les sciences dites "exactes" ont pour tâche de sortir des laboratoires où elles ont peu à peu appris la nécessité de résister à la fascination d'une quête de la vérité générale de la nature. Les situations idéalisées, elles le savent désormais, ne leur livreront pas de clef universelle, elles doivent donc redevenir "science de la nature", confrontées à la richesse*

*multiple qu'elles se sont longtemps donné le droit d'oublier"* (45).

De même, et les cas sont malheureusement légion, des recherches de type cristallin ont amené les chercheurs à établir des prescriptions transformatrices.

En conséquence, il n'y a pas de voisinage obligé entre le critère clinique (au sens défini par Barbier) et le critère prescriptif, et vouloir y situer la recherche-action, c'est non seulement diluer la définition mais aussi en limiter l'exercice.

d - Paul Oquist.

Cet article laisse entendre que les positivistes, les empiristes et les structuralistes rejettent la recherche-action parce qu'ils considèrent non seulement qu'une modification intentionnelle de la réalité est une source d'erreur en recherche mais aussi que la nature téléologique de ce type de recherche n'appartient pas au domaine scientifique (46). Transposés dans notre langage, ces deux arguments pourraient se lire comme suit: d'une part la recherche-action n'est pas scientifique parce qu'elle veut se mouler sur le fluide, le mouvant,

et d'autre part elle ne l'est pas non plus parce qu'elle cherche à prescrire.

Pour les empiristes, il n'y a qu'une réalité fixe et qu'on peut connaître objectivement; on ne peut modifier intentionnellement l'objet d'étude en cours de route; l'introduction de valeurs met fin au discours scientifique. Pour eux donc, l'approche est cristalline et il est hors de question de prescrire.

Pour Oquist, les positivistes logiques insistent surtout sur l'idée qu'on ne doit pas confondre une théorie et une pratique scientifique avec une théorie et une pratique politique, éducative, etc.. L'accent n'est pas tant mis sur une vision cristalline du savoir dans cette position épistémologique décrite par l'auteur que sur que sur la non confusion des jeux de langage descriptifs et prescriptifs. *"Science may be used in practice, but as in policy research this utilization must be independant from the process of production of scientific knowledge itself"* (47).

Dans une toute autre perspective, le pragmatisme de John Dewey propose une vision mouvante du réel dans laquelle il n'y a rien de fixe. La connaissance émergerait de l'action humaine; elle cherche à résoudre un problème

pratique. Chez Dewey *"practice is where the problems that originate research arise and where one must return for a final accounting of the validity of the knowledge one produces to solve the problematic situation"* (48). Mais en même temps, les valeurs guident les comportements vers la résolution des problèmes. *"Beginning with practical problems and the identification of the values to solve them, science consists of action guided by instrumental ideas"* (49). Aussi la justification des connaissances se fait par l'analyse des conséquences des actes. *"If actions fulfills the predictions of the directive idea, maximizes the appropriate values, and resolves the problematic situation that gave rise to the research in the first place, then it is justified as knowledge"* (50). En ce sens le rapport entre la théorie et la pratique signifie autant un travail sur le descriptif que sur le prescriptif. Pour les pragmatiques donc, la théorie et la pratique sont unies d'une part au sens où la connaissance est définie par des opérations actives - soient des modifications de la réalité en cours de recherche - et d'autre part au sens où les conséquences des actes sont jugées en regard de leur capacité à résoudre le problème par rapport à certaines valeurs. Le

matérialisme dialectique offre aussi une représentation du réel où tout y est perçu en relation dynamique, fumée. La théorie et la pratique sont unies puisque *"the only theories relevant for the process of knowledge production are those which guide practice and which have the capability of generating desired results"* (51). Ou encore *"The justification of knowledge is only possible in Dialectical Materialism by reference to a concrete social praxis. The justification of knowledge is based upon social utility, the resolution of the problems of specific social groups at determinates historical junctures"* (52). C'est donc dire que le matérialisme dialectique tel que présenté par Oquist propose une vision en fumée du réel et une intention de transformation de cette réalité.

Oquist conclue en affirmant que seuls le pragmatisme et le matérialisme dialectique considèrent la recherche-action acceptable et scientifique. Les autres épistémologies la rejettent comme étant une activité incapable de produire une connaissance scientifique.

De ce résumé il nous apparaît pertinent d'établir quelques constatations.

Premièrement, la recherche-action est associée aux épistémologies qui perçoivent le

réel changeant, fumée.

Deuxièmement la recherche-action est aussi associée aux recherches qui ont des visées prescriptives et pas uniquement explicatives.

Troisièmement, dans le débat sur la théorie et la pratique, les termes ont souvent une double signification qui n'est pas toujours explicitée. En disant que l'action c'est une modification intentionnelle d'une réalité donnée, est-ce qu'on fait référence au chercheur en laboratoire qui modifie une variable en cours d'expérimentation ou bien est-ce qu'on signifie un désir de transformation du réel au sens prescriptif du terme? Les structuralistes, empiristes et positivistes optent pour la première solution. Quant aux marxistes et aux pragmatistes, ils semblent utiliser librement les deux sens.

Oquist opte pour une définition de la recherche-action conforme aux épistémologies pragmatiques et marxistes. *"Action research is the production of knowledge to guide practice, with the modification of a given reality occuring as part of the research process itself. Within action research, knowledge is produced and reality modified simultaneously; each occuring due to the other"* (53).

Il est assez singulier de constater que ces

deux épistémologies qui ont une perception du réel complexe ont aussi l'idée de le transformer. A notre avis cependant une méthodologie empirique, positiviste ou structuraliste pourrait aussi être utilisée dans le but de comprendre un phénomène, mais si à cela on ajoutait une visée prescriptive, elle perdrait alors cependant son caractère de science pour devenir recherche-action. De même ce n'est pas parce que les épistémologies pragmatistes et marxistes ont une vision du réel fumée qu'elles sont à classer comme recherche-action mais bien parce qu'elles sont orientées sur la prescription.

L'article d'Oquist nous semble problématique à plus d'un point de vue. D'abord, il ne fait pas un usage constant des définitions préalables de théorie et pratique mentionnées dans son cadre de référence. Cet usage est particulièrement confondant dans les épistémologies du pragmatisme et du matérialisme dialectique où le rapport théorie-pratique signifie tantôt une problématique de compréhension et la vérification d'hypothèses puis ensuite et à la fois signifie aussi une problématique de prescription et son effectuation dans la réalité. Ensuite, ses propos donnent à penser que la recherche-action se limite aux seules épistémologies du

pragmatisme et du matérialisme dialectique. Nous sommes d'accord avec lui pour affirmer que les autre épistémologies refusent le langage prescriptif. Cependant il est plausible d'imaginer que des recherches basées sur de telles épistémologies ajoutent à leurs découvertes une dimension prescriptive. Dans de tels cas cependant, les discours scientifiques et prescriptifs coexisteraient mais la recherche, tout en gardant son caractère scientifique dans la description, le perdrait alors dans la prescription pour devenir recherche-action ou rhétorique parfois savante parfois engagée. A notre avis, toutes les épistémologies mentionnées par Oquist peuvent servir dans une démarche de recherche-action dans la mesure où des prescriptions s'y agglutinent.

e - Jean Dubost et Otto Lüdemann.

Pour ces auteurs, la recherche-action, est une pratique concrète d'intervention sociologique et dont il est possible d'en préciser la définition à partir de certains critères. Elle doit premièrement s'inscrire dans le monde réel et pas seulement dans le monde de la pensée; elle est aussi une expérience qui s'engage sur

une échelle restreinte; troisièmement, elle est une action délibérée qui vise un changement; elle est en outre conçue pour permettre de dégager des lois visant à guider des actions ultérieures; finalement, elle implique une certaine rigueur méthodologique (54). A partir de ces cinq critères est-il possible comme le souhaitent les auteurs, de stabiliser une définition de la recherche-action?

Le premier critère s'oppose à un type de recherche classique où, semble-il, les problèmes ne proviennent pas du monde réel. Cette distinction nous semble des plus artificielles puisque la formulation de tout problème passe par le langage, donc nécessite une certaine forme de pensée, d'abstraction. Ensuite, tout problème, dans la mesure où il est formulé, fait partie du monde réel. Un problème issu d'une problématique d'un chercheur a tout autant de réalité que celui issu d'un vécu organisationnel, au sens où il peut d'abord tout aussi bien, (mais pas forcément bien entendu), accrocher sur le plan existentiel tant le chercheur isolé dans son université que, par exemple, les gens d'une organisation, et ensuite, et peut-être surtout, manifester une compréhension très pertinente de ce qui se passe dans un lieu donné même si ce lieu n'appartient

pas au vécu immédiat du chercheur. Finalement, dans la mesure où un chercheur se pose un problème d'action, c'est-à-dire un problème de prescription, et non pas seulement un problème de compréhension, il augmente ses chances que ses préoccupations rejoignent le niveau de réalité des gens du milieu. Le critère du monde réel nous semble donc un critère insipide puisque ce ne sont ni la non réalité du monde du chercheur ni la nature de ses préoccupations qui sont en cause.

Une recherche se limitant à une échelle restreinte n'est pas non plus une caractéristique distinctive de la recherche-action puisqu'il est possible de concevoir une étude historique dans laquelle ***"l'historien vise moins les lois que les caractères propres à ces événements particuliers, en tant que particuliers"*** (55). Dans le quatrième critère on vise la formulation de généralisations ou de lois dans le but de guider des actions ultérieures. Ici une ambiguité importante apparaît. C'est comme si on confondait une loi explicative et une règle de conduite. Selon nos positions du départ, cela manifeste encore une fois la confusion entre une représentation de cristal ou de fumée du réel et un discours prescriptif cherchant à modifier le

réel.

Lorsque, dans sa classification des sciences humaines, Piaget analyse les sciences juridiques, il établit une distinction entre une loi et une norme. *"Les sciences juridiques (en italique) occupent une position assez différenciée par le fait que le droit constitue un système de normes et qu'une norme se distingue en son principe même des relations plus ou moins générales recherchées sous le nom de "lois" par les sciences nomothétiques. Une norme ne relève pas, en effet, de la simple constatation de relations existantes mais d'une catégorie à part qui est celle de "devoir être" (sollen). Le propre d'une norme est donc de prescrire un certain nombre d'obligations et d'attributions qui demeurent valables même si le sujet les viole ou n'en fait pas usage, tandis qu'une loi naturelle repose sur un déterminisme causal ou une distribution sthochastique et que sa valeur de vérité tient exclusivement à son accord avec les faits"* (56).

Tout le domaine de l'intervention psychocociologique peut donner prise bien entendu à des études où l'on considère les prescriptions comme étant des "faits normatifs", par exemple l'éthicologie comme domaine d'étude examine les légitimations des discours prescriptifs ou encore

toute l'anthropologie appliquée de Bastide, cependant ces études ont un caractère nomothétique. Et toute la question est de savoir si la connaissance de ces lois peut nous aider à guider la pratique?

Il y aurait donc chez les auteurs, cette ambiguité laissant entendre qu'au même titre où la loi explicative permet de prévoir, d'anticiper, elle permettrait aussi de guider la conduite, de prescrire. C'est à ce niveau que l'auteur simplifie la signification des termes théorie et pratique.

Le cinquième critère appelle une certaine discipline dans la démarche. Ceci n'est cependant particulier à la recherche-action. Peut-être est-ce plutôt une garantie pour qu'il y en ait, surtout si l'on considère le peu de rigueur qu'ont certaines démarches de recherche-action. Seul le troisième critère m' apparaît pertinent au sens où l'on y retrouve l'idée de prescription puisqu'aucun autre type de recherche n'a cette spécificité de chercher à prescrire. Le ***"changement effectif au niveau des groupes et des zones concernées"*** (57) étant ici en l'occurence l'équivalent prescriptif.

En conséquence donc même si les auteurs veulent que les pratiques désignées par

l'expression recherche-action soient *"concrétisées à la fois du point de vue de la démarche, en tant que stratégies de recherche et du point de vue politique, en tant que projet d'intervention sociale"* (58), ce ne sont pas les critères mentionnés qui feront avancer la question: ils escamottent trop la problématique du rapport entre la théorie et la pratique.

Dans la seconde partie de leur article les auteurs décrivent un nouveau courant de recherche-action en Allemagne. Ce qui est intéressant de constater au niveau des expériences relatées, c'est que plus la visée de recherche l'emporte chez les auteurs, plus la méthode de recherche se rapproche du modèle classique (59). Et inversément, plus la visée action transformatrice est privilégiée, plus la méthode de recherche prend une allure clinique (60). Par exemple, Henke et Karstedt, Schwarzel et Wildt, veulent pour les uns se décentrer des problèmes posés par les organisations clientes en *"utilisant systématiquement les méthodes de mesure et d'analyse développées par la psychologie sociale expérimentale pour les mettre au service d'un processus de feed-back(en italique) dans les groupes où ils interviennent"* (61). Alors que Gehrmann, Bruhn et Wildt, Rehm

et Pongratz, Bulau, Fricke et Windisch adoptent une méthodologie beaucoup plus clinique dans le but de transformer une situation.

Encore une fois méthode clinique et prescription sont associées. Aussi sommes-nous portés à penser que cette symbiose est peut-être bien plus liée au fait que les prescriptions ont plus de chance d'être adoptées et implantées effectivement si elles originent des milieux qu'à la nature juste des prescriptions obtenues dans ces recherches. Autrement dit, la justification de la méthode fumée, clinique, en recherche-action serait avant tout politique et non pas épistémologique. Et toute la critique de la science traditionnelle (62) ne prend son sens que dans cette perspective. De sorte que le problème n'est pas que la science traditionnelle dans sa méthode est inapte au niveau de la réalisation d'une recherche-action, mais bien qu'elle est sans doute moins efficace pour amener des gens à implanter, à faire leur les dites prescriptions. Toute une littérature sur le changement planifié et sur l'implantation des curricula va dans le sens de nos propos.

4 - Robert N. Rapoport.

Rapoport, dans son article, semble vouloir se dégager dès le départ d'une tendance qui centre la recherche-action sur un client qui a un problème à résoudre. Selon lui, il faut poser la problématique de la recherche-action non pas à partir du problème du client, mais plutôt *"par le caractère immédiat de l'implication du chercheur dans le processus de l'action"* (63).

Cette façon de faire qu'il préconise lui permet de résoudre trois dilemmes qu'il identifie chez les partisans de l'autre approche. Le dilemme de l'éthique du chercheur, de son intérêt pour la recherche et de l'initiateur de la recherche.

Rapoport prend donc parti pour le chercheur et tout se passe comme s'il voulait rétablir un certain équilibre entre la dimension recherche et la dimension action suite à la prépondérance exagérée, selon lui, de la dimension action qu'il a constaté dans les recherches-action.

Pour lui, *"la recherche-action vise à apporter une contribution à la fois, aux préoccupations pratiques des personnes se trouvant en situation problématique et au*

*développement des sciences sociales par une collaboration qui les relie selon un schéma éthique mutuellement acceptable"* (64).

Rapoport, un peu comme les auteurs représentatifs du courant allemand décrit par Dubost et Lüdemann (65), vise à éviter la dépendance d'une dimension de la recherche-action envers une autre. Il voudrait en arriver à ce que ni l'action ne domine, ni la recherche non plus, mais que les deux soient combinées également.

*"Dans chaque cas, la résolution dans une direction éloigne de la science, (c'est-à-dire mène à un genre d'action qui n'est pas théoriquement fondé et n'a pas un caractère scientifique cumulatif), tandis que la résolution dans l'autre direction éloigne de l'action (c'est-à-dire mène à un genre de recherche qui a la pureté de la tour d'ivoire et n'est pas pertinent par rapport aux problèmes humains actuels)"* (66).

Bref, l'auteur cherche à tracer la voie de la recherche-action par le chemin du juste milieu.

A mon avis, cette tentative de conciliation, relève plus des images de la pensée au sens deleuzien, c'est-à-dire du sens commun, que d'un

travail théorique discriminant. D'où la question suivante: est-il possible de fonder la recherche-action sur cette hypothèse du juste milieu qui elle est légitimée par l'implication du chercheur dans l'action plutôt que par la demande d'un client ayant un problème à résoudre?

Pour travailler cette question, procédons en deux temps. Premièrement, il s'agira d'examiner si le critère proposé, l'implication du chercheur, est discriminant et si secondement, le juste milieu est une hypothèse réaliste?

Je suis d'accord avec la critique que Rapoport fait d'une approche de recherche-action trop centrée sur le problème du client et aussi avec l'idée de considérer le problème pressenti par le client comme une donnée mais non pas comme une commande. Cependant, il reste qu'une question fondamentale n'a pas encore été répondue à savoir de quelle nature sera le problème posé même s'il y a accord entre les deux parties? Sera-t-il de l'ordre de la compréhension ou de la prescription? A notre avis, s'il est de l'ordre de la compréhension seulement, il nous semble difficile de parler de recherche-action même si la recherche se situe sur le terrain et que le chercheur y est impliqué car les réponses obtenues aux questions posées ne seraient que

d'ordre descriptif. Cependant si le problème est de l'ordre de la prescription, nous aurons à notre avis une recherche-action puisque le but n'est pas la recherche de lois mais bien de règles d'action. A ce niveau-ci seulement, la remarque de Rapoport prend son sens puisqu'elle permet au chercheur de reproblématiser un problème qui lui a été fourni par exemple par une organisation. Cependant il ne peut le reproblématiser n'importe comment, il se doit de le faire dans le sens d'un problème de prescription, et non de compréhension. Et s'il le juge à propos, il pourra, pour résoudre son problème de prescription, faire une analyse basée sur une problématique de compréhension, mais celle-ci sera toutefois subordonnée à la résolution du problème prescriptif.

Ainsi, dans ma perspective, le critère de l'implication du chercheur est second par rapport au critère de la nature du problème et ce dernier, pour être discriminant, doit être prescriptif. Et proposer comme le fait Rapoport le critère de l'implication du chercheur, c'est confondre, à mon avis, l'action sur le terrain (au sens d'une proximité par rapport à ce qui se passe), avec l'action qui cherche à prescrire puisque la notion de problème à laquelle fait

allusion Rapoport recouvre une double signification. Cette confusion rejoint la problématique du départ en ce qu'une fois de plus un auteur propose un rapprochement du chercheur avec le "réel" fumée pour garantir la justesse de ses prescriptions sans s'assurer du type de jeu de langage qu'utilisera le chercheur. La question n'est pas de savoir si le chercheur doit aller dans l'organisation ou si c'est l'organisation qui doit aller au chercheur mais bien qu'elle est la nature du discours qui sera élaboré? Sera-t-il prescriptif ou descriptif? On ne peut donc s'empêcher de trouver farfelue l'hypothèse du juste milieu. A mon avis, la prescription doit nécesairement dominer en recherche-action puisque c'est l'objectif de ce type de recherche, son caractère distinctif. Cependant il peut y avoir une dimension recherche qui soit problématisée scientifiquement, mais cette dimension, dans la recherche-action, est nécessairement soumise à la prescription. Une recherche-action peut donner prise à un volet recherche très étoffé sur le plan scientifique mais il reste néanmoins que de par sa simple juxtaposition à une finalité prescriptive, cette dernière prédomine. Vouloir leur donner une importance égale c'est comme maintenir de façon

parallèle deux formes de recherche issues de deux questionnements différents sans tenter de les faire entrer en relation. Il semble que la seule façon de les mettre en relation soit d'en soumettre une à l'autre, une qui sert l'autre ou à tout le moins qui veut tenter de réduire l'écart entre le est et le devrait. Que cet écart soit irréductible comme je le pense, c'est une autre question. Il reste cependant différent d'affirmer un écart irréductible entre un discours scientifique et un discours politique mais à l'intérieur d'une dynamique dont le pôle prescriptif domine et de proposer comme Rapoport le juste milieu entre le scientifique et le politique.

g - Gerald I. Susman et Roger D. Evered.

Ces auteurs cherchent à montrer que les sciences positivistes sont inadéquates pour générer un savoir utile pour résoudre les problèmes organisationnels (67). En contrepartie, ils font valoir la recherche-action comme méthode pour corriger ces déficiences (68) et fondent sa légitimité sur d'autres traditions philosophiques telles l'herméneutique, le pragmatisme, les philosophies du mouvement, la

phénoménologie, etc..

Ce nouveau type de recherche pourrait selon eux régler ce qu'ils ont diagnostiqué comme étant la cause de la crise des sciences organisationnelles.

*"This crisis has risen, in our judgment, because organizational researchers have taken the positivist model of science which has had the great heuristic value for the physical and the biological sciences and some fields of the social sciences and have adopted it has the ultimate model of what is best for the organizational science. By limiting its method to what it claims is value free, logical and empirical, the positivist model of science when applied to organizations produces a knowledge that may only inadvertently serve and sometimes undermine the values of organizational members"* (69). Quels sont précisément les défauts de la science positiviste relevés par Susman et Evered?

Les positivistes postulent que leur méthode est neutre et adoptent comme critères de confirmation la cohérence logique, la prédiction et le contrôle de l'objet d'étude qu'il soit humain ou non. Selon les auteurs, citant Habermas, cette méthode exclut d'autres buts tels l'amélioration de l'entente entre les gens et la

libération du potentiel humain. De même puisque le travail se fait sur des sujets humains susceptibles d'être manipulés ou déçus, comme cela arrive bien souvent dans une approche positiviste, le critère de confirmation devrait plutôt consister à évaluer si les actions ont produit les conséquences anticipées et estimées désirables.

La science positiviste traite les personnes comme des objets d'étude. Pour Susman et Evered, les humains n'ont pas à être traités comme tels parce qu'ils peuvent collaborer à diagnostiquer leurs propres problèmes.

Les positivistes éliminent le rôle de l'histoire dans le processus de production de connaissance. Pourtant chaque organisation est le résultat de l'interaction particulière d'un ensemble de variables dont il faut tenir compte et que néglige cette méthode.

Selon Susman et Evered, les positivistes postulent qu'un système n'est défini que dans la mesure où existe un langage dénotatif pour le décrire. Toutes les autres méthodes basées sur l'intuition, l'opinion, etc., ne sont pas considérées comme scientifiques mais plutôt préparatoires à un savoir véritable.

Les deux auteurs pensent au contraire qu'un

tel savoir permet une compréhension plus profonde et créatrice de l'organisation.

La science positiviste est un produit culturel et partant, le savoir qui en émerge reflète les valeurs du chercheur. On ne peut donc ignorer ce point dans le processus de création d'un meilleur futur.

Il en résulte donc pour les auteurs que *"...action research is a method of inquiry more congenial to the perspective on organizations we characterized above and avoids the deficiencies of positivist science for generating knowledge for application to organizational problems"* (70).

Et voici comment. Tout d'abord par le fait que la recherche-action est orientée vers l'établissement d'un futur désirable pour les gens d'où sa reconnaissance de l'importance de l'être humain comme système finalisé.

Ensuite parce que la recherche-action met l'accent sur la collaboration avec le système client, ce qui enlève au chercheur la position d'analyste privilégié et l'oblige à clarifier et confronter son système de valeurs avec celui du client.

Troisièmement, en indiquant l'importance pour le système d'améliorer ses capacités *"to facilitate, maintain, and regulate the cyclical*

*process of diagnosing, action planning, action taking, evaluating and specifying learning"* (71).

Quatrièmement, la recherche-action permet l'émergence d'une théorie basée sur l'action, c'est-à-dire par l'évaluation des conséquences pour les membres de l'organisation d'actions guidées par la théorie.

Cinquièmement, la recherche-action est agnostique au sens où le chercheur reconnaît les limites de ses prescriptions et théories et accepte de les réexaminer à la lumière de nouvelles situations de recherche. Il se doit donc d'être libre penseur.

Finalement, dans la même veine, la recherche-action est liée à la situation et le fait qu'un certain réseau de relations existe entre les personnes et les choses n'est pas une garantie qu'ils doivent être reproduites ailleurs.

Nous pensons que les défauts du positivisme mentionnés par les auteurs quoique légitimes sont hors-jeu et mineurs dans le cadre d'un débat sur la légitimité de la recherche-action. S'il y a une crise des sciences organisationnelles, elle est due, à notre avis, à des raisons plus fondamentales; en conséquence les correctifs envisagés ne changeront vraisemblablement rien à

la crise.

Le problème semble donc le suivant: je suis d'accord avec les auteurs pour affirmer que la science positive est inadéquate pour régler les problèmes des organisations, mais elle n'est inadéquate qu'en vertu du fait qu'on lui assigne le rôle de répondre à des problèmes de prescription qui débordent largement ses limites. La science positive s'inscrit à l'intérieur des limites des problèmes de compréhension dans le but éventuel de dégager des lois explicatives (72). Elaborer un meilleur futur n'entre pas dans ses considérations. Les recherches positivistes ne sont pas scientifiques lorsqu'elles visent à résoudre des problèmes de prescription des organisations et l'erreur des auteurs est d'avoir tenté de montrer les déficiences du positivisme à partir d'une perspective fumée où l'on fait valoir la subjectivité du chercheur, l'unicité de la situation, mais très peu la différence de nature entre les deux types de problèmes.

Prenons par exemple l'idée de "covering law" empruntée à Hempel. Pour Susman et Evered, *"One criterion of positivist science for judging where action research is scientific is whether relationships between actions and their*

*consequences can be explained as particular cases falling under more general laws governing types of actions and their consequences. If relationships between actions and consequences can be explained in this way then the action researcher will know what action to take in future settings by reference to types of actions having lawful relationships to consequences"* (73).

Tout le problème vient ici, à notre avis de l'ambiguité des termes action et conséquences. Selon nous, le positiviste est positiviste lorsqu'il constate qu'un type d'actions données produit toujours un certain type de conséquences. S'il observe quelqu'un exécuter les mêmes types d'action, alors il pourra en déduire l'éventualité d'un certain type de conséquences. En ce sens seulement, l'idée de loi générale peut s'appliquer: c'est-à-dire comme l'aboutissement d'une recherche solutionnant un problème de compréhension. Mais si le positiviste veut, comme dans la seconde partie de la citation, déterminer *"what actions to take in future settings"* (74), il essaie à ce moment-là de répondre à un autre type d'interrogation, une question de prescription et ipso facto n'est plus positiviste. La désirabilité des actions n'est

pas un problème auquel les positivistes cherchent à répondre. Leur but est de trouver la loi explicative et non la loi morale. À ce moment-là, bien sûr que les auteurs ont raison de critiquer le positivisme mais leur critique est mineure au sens où ils utilisent les arguments habituels de subjectivité et d'unicité des situations pour critiquer un positivisme qui n'en n'est pas un. La critique aurait du porter à notre avis sur le non positivisme du positivisme utilisé dans les sciences organisationnelles.

Selon moi, si le positivisme est inadéquat pour résoudre les problèmes des organisations c'est à cause de la nature même des problèmes qui ne sont pas de son ressort. Et utiliser un cadre positiviste pour prescrire, ce n'est pas être positiviste, mais bien autre chose, peut-être est-ce faire du terrorisme, être tout simplement inconscient ou encore malhonnête? De sorte que le problème n'est pas le positivisme comme méthode dans tout ce qu'elle a de cristallin mais bien l'utilisation d'une méthode qui cherche uniquement à résoudre des problèmes de compréhension dans des contextes où elle doit générer des solutions prescriptives. Il apparaît maintenant évident que si les buts de la recherche-action sont de contribuer aux

préoccupations pratiques des personnes, ( i.e. l'élaboration d'un futur désirable), de même qu'à celles de la science et en plus de développer des compétences chez les gens concernés pour résoudre leurs propres problèmes (75), alors la façon la plus efficace de procéder est sans doute de se fonder sur une épistémologie qui colle à l'unicité, au mouvement. Aussi il n'est point surprenant de voir apparaître des filiations avec l'herméneutique où l'on retient l'idée de la nécessité pour le chercheur d'examiner ses propres biais; il doit se mettre en cause lui aussi comme sujet et non seulement les membres des organisations. De plus un lien commun a été tracé avec l'existentialisme, lien mettant en évidence les limites de la science rationnelle et l'importance des valeurs et intérêts humains. De même on retient le pragmatisme en ce qu'il considère le rôle actif et non passif du scientifique. Les philosophies du processus mettant l'accent sur le mouvement (Bergson, Whitehead, Cassirer) y sont aussi mentionnés puisqu'une des caractéristiques majeures des organisations est le changement. Finalement, la phenoménologie fait ressortir la nécessité de partager le même cadre de référence temporel, les mêmes préoccupations morales des gens concernés,

bref la même expérience immédiate subjective comme base de connaissance.

Mais tout cet effort pour corriger les déficiences cristallines du positivisme afin de proposer une vision plus en fumée pour régler les problèmes des organisations, est non seulement difficilement qualifiable de scientifique, mais aussi plus que douteux au niveau de la justesse des prescriptions élaborées. Est-ce que la connaissance générée par une recherche-action est plus pertinente pour les problèmes des organisations? D'un certain point de vue, oui, d'un autre, non. Oui, parce qu'en se moulant à l'organisation, en intégrant les gens dans le processus de la recherche, il y a de fortes chances qu'un futur désirable émerge qui soit accepté des gens. A ce niveau, une approche en fumée peut aider à faire accepter un devrait. Mais d'autre part, il faut bien se rendre compte aussi que ce n'est pas parce que ce devrait est élaboré dans une perspective en fumée (c'est-à-dire fondé sur la phénoménologie, l'herméneutique etc.,) qu'il est plus juste pour autant. Cette approche ne sert à notre avis que de paravent. Ce qui joue plutôt, me semble-t-il, c'est la rhétorique de persuasion ou le pouvoir charismatique du chercheur et/ou de certains

membres de l'organisation qui réussissent à faire accepter un futur désirable particulier. Un problème fondamental demeure encore: Comment le devrait s'établit-il? On sait le terrorisme d'un devrait établi à partir d'un cadre positiviste. Mais en contrepartie, que vaut un devrait élaboré dans un cadre de collaboration entre acteurs et chercheurs dans le contexte d'une organisation particulière? Comment prétendre à sa scientificité? Comment prétendre sa justesse?

Encore une fois, il me semble que la légitimation de la recherche-action s'enlise dans l'opposition cristal versus fumée et que l'hypothèse du descriptif versus prescriptif apparaît des plus fécondes.

## 3 - QUE FAIRE?

Nul autre que Lénine (76) ne pouvait poser avec tant de lucidité cette angoissante question de la pratique. Mais la poser est une chose, y répondre en est une autre car elle signifie la détermination d'un sens, d'une direction à l'agir. "Dans quel sens? dans quel sens?" se demandait Alice en posant sa main sur sa tête pour savoir si elle allait grandir ou rapetisser. "Dans quel sens? dans quel sens?" s'interrogent les chercheurs en action afin de déterminer les prescriptions à suivre.

On a vu que ce sens ne pouvait être établi à partir d'une recherche-action en fumée qui n'est qu'une variante de la recherche-action cristalline et ne fait par conséquent que tenter de servir à la moderne un mets qui avait déjà pris au fond dans le passé, c'est-à-dire le vieux projet d'une politique rationnelle, d'une prescription scientifique.

Mais si on ne peut prescrire rationnellement, on ne pourra non plus fuir cette nécessité, s'empêcher de prescrire un sens, puisqu'il y a toujours des décisions à prendre et qu'il y en aura toujours. Le quotidien nous pousse à juger, à déterminer ce qui doit être.

*"Il y a un jeu de langage qui s'appelle "ordonner" et "être obligé" et il faut le jouer"* (77). On ne peut donc pas non plus esquiver la question, la vie se charge de bien nous le rappeler.

Mais alors que faire? Quel contenu donner à la prescription?

Un premier constat s'impose à l'effet que les prescriptions sont comme suspendues dans les airs, sans origine. Aucune dérivation n'est possible à partir d'une description. Les justifications ne sont en fait que des couvertures. Le judaisme semble avoir compris cela: *"La loi est présentée comme faisant obligation mais elle n'est pas justifiée. Au fond on ne sait pas qui parle et pourquoi est dit ce qui est dit"* (78).

Deuxièmement, en conséquence les prescriptions ne sont que des opinions. On opinera sur le sens à donner et à suivre. L'opinion renvoie à la tradition, à ce que l'on a toujours entendu dire, aux choses admises, aux coutumes. Elle prend la tournure de "tout le monde sait...". Elle n'est pas un concept au sens où elle prend le parti du vraisemblable plutôt que celui du vrai. Elle n'est ni démontrée, ni dérivée, ni réfutable.

Quelles seraient les conséquences de ne s'en tenir qu'à l'opinion pour déterminer le sens? Certains sophistes affirmaient qu'***"on jugera que c'est juste s'il a été convenu que c'est cela qui est juste"*** (79). Cette règle de la convention fera qu'on est obligé de s'incliner devant la majorité, devant l'opinion la mieux partagée; point n'est besoin d'insister sur les dangers d'une telle position: la cruauté du nazisme, régime qui pourtant a fait, du moins pendant un certain temps, l'unanimité chez le peuple allemand, en témoigne. Il manque donc quelque quelque chose à l'opinion considérée uniquement du point de vue de la coutume, de la répétition. L'exemple de Corax fait voir ce manque de l'opinion et ce qu'il faudra lui ajouter pour qu'elle devienne intéressante dans la dotation de sens. Aristote reprend l'argumentation de Corax, rhéteur sicilien, défendant devant le juge un client très costaud et accusé d'avoir violenté une personne faible. Cette dernière faisait valoir que, puisqu'il était fort, c'était évidemment lui qui l'avait battue. Et l'avocat de la défense de répondre que c'était impossible que son client ait commis ce geste puisqu'il savait que ce serait évidemment à cause de sa force qu'il serait accusé. Si le juge qui doit

trancher ne se base que sur les opinions partagées par la tradition à l'effet qu'habituellement le plus fort bat le plus faible, alors cette position est inquiétante. Mais si au contraire, la vraisemblance est inversée et que l'avocat anticipe que le juge va juger selon l'opinion la mieux partagée, et lui soumet l'argument que c'est justement à cause de cette opinion que son client ne l'a pas fait, l'avocat alors ouvre l'opinion sur le futur. Il argumente sur l'usage que fera le juge des opinions. Il renverse l'opinion comme coutume, et défend que, puisqu'on est en matière d'opinion, il ne faut pas l'oublier, ***"l'inverse de ce qui est admis et fait loi n'est pourtant pas réfutable et peut être soutenu"*** (80). En matière d'opinion il y a toujours à dire.

Donc, même si dans le jeu de la prescription on est toujours dans l'opinion, il est possible d'en faire valoir qui ne sont justement pas celles de la majorité chargées du poids de la coutume et de l'habitude, mais qui sont plutôt porteuses de différence. On évite ainsi une conséquence néfaste de l'opinion: le terrorisme de l'évidence acquise. Ce grain de futur dans l'exemple de Corax, ce coup nouveau, cette anticipation de ce que le juge va décider peut

inverser la vraisemblance et guider son jugement dans un autre sens. Au lieu de trancher le débat à partir de l'opinion partagée, du "déjà jugé", de l'acquis, du donné, il devra soupeser aussi la question selon laquelle ce qui lui permettra de juger est peut-être plus en avant, dans une sorte d'horizon de quelque chose qui n'est pas là, pas donné mais reste à acquérir.

Etre juste ce n'est donc pas guider son jugement sur la réalité d'un être de la justice, - on l'aura vu entre autres chez les systémistes durs - ou encore reprendre l'opinion de la majorité, mais plutôt faire une hypothèse sur ce qu'il y a à faire sans être jamais capable de la vérifier. Parce qu'on ne saura jamais vraiment si on a été juste, puisqu'on n'a pas de critères permanents, de méta-critères permettant de dominer l'ensemble, chaque jugement sera comme un coup dans un jeu et celui qui juge est immanent à sa décision. Si le juge juge bien, on dire qu'il est juste, mais pour savoir s'il juge bien, on examinera si ses actes sont justes, mais cela on ne pourra jamais le savoir en vérité, mais uniquement en opinion.

Mais pour revenir à la question du "Que faire?", elle restera donc toujours ouverte puisqu'elle est le terrain de prédilection de

l'opinion. *"Il n'y a pas de critère parce que l'idée d'un critère vient du discours de vérité, suppose un référent ou une "réalité", et de ce fait n'appartient pas au discours de justice. Voilà qui est très important. Il faut comprendre que si l'on veut avoir des critères dans le discours de justice, en fait on tolère déjà l'empiètement du discours de vérité sur le discours de justice"* (81). Aussi quand on pose la question du "Que faire?" la réponse ne peut être autre que: ça se déterminera à chaque fois. Cette politique de l'opinion, contrairement à une politique scientifique n'a pas de modèle sur lequel s'appuyer pour décider. On sait que tout comme la science essaie de modéliser le réel, la politique scientifique tente pour sa part de modéliser une société à un être de la justice identifié. Mais, on l'aura compris, cette tentative est vaine, puisque le passage est impossible entre le descriptif et le prescriptif. Aussi on ne pourra jamais conclure sur le juste, sur ce qui doit être. Les prescriptions sont toujours sujettes à discussion mais pas parce qu'en discutant le juste aura plus de chance d'émerger mais bien parce qu'en matière de prescription, d'opinion, il y a toujours à dire puisqu'on est pas dans le vrai mais dans le

vraisemblable: rien ne me garantira jamais dans ce jeu de langage que ce que j'ai fait était ce que je devais faire, ni ne me permettra d'établir à partir de ce que j'ai fait ce que je devrais faire dans le futur. Le juste, le prescriptif, ne sera donc qu'une hypothèse sur ce qui doit être fait, hypothèse qu'on ne pourra jamais vérifier et la recherche-action qu'une politique d'opinion.

# CONCLUSION

Vient l'heure de conclure, non pas pour mettre un terme au débat sur ce que devrait être la recherche-action, pour avoir le dernier mot mais plutôt pour en ajouter encore un autre, le prochain mot, car en ces matières d'opinion il y a toujours à dire.

On l'aura compris, les trois rapports entre la théorie et la pratique, soient celui du vrai (le réel et son double), de l'efficace (les fins et les moyens) et du juste (décrire et prescrire) ne se résolvent pas de la même manière et les confondre c'est s'exposer à plusieurs dangers spécialement en éducation. Par exemple, en premier lieu ce sera celui de se limiter, à l'aspect scientifique seulement (le vrai) alors que les situations éducatives obligent à prescrire. Même si les recherches se déroulent dans une école, il ne va pas de soi que ce sont des recherches éducatives. Le chercheur vise à faire un double de cette réalité scolaire et pas nécessairement à la transformer.

Aussi, à l'intérieur de ce contexte, ce reproche des milieux scolaires à l'endroit de la formation des maîtres à l'université qualifiant de théoriques les cours suivis, ce reproche,

dis-je, est parfaitement justifié. Il ne l'est cependant que si le mot théorique signifie décrire le vrai alors que les préoccupations des milieux sont au niveau du juste et de l'efficace.

Un autre danger de la confusion des rapports entre la théorie et la pratique réside dans la métamorphose d'une vérité scientifique en vérité morale, c'est-à-dire prendre le vrai pour le juste et terroriser au nom de la science. S'il y a un écart irréductible entre le descriptif et le prescriptif, alors les écrits en éducation, on s'en doute, sont truffés de jugements moraux faussement légitimés par des arguments scientifiques.

Un troisième danger est d'estimer résolue la problématique des finalités (juste) et de ne se contenter que d'une recherche technique de moyens (82). Tout se passe comme si le bon sens avait été trouvé et qu'il ne restait qu'à s'engager dans cette direction. Même si cela se rapproche beaucoup des préoccupations concrètes des écoles, il reste que l'origine de ce bon sens révèle sa nature de principe abstrait, d'impératif flottant suspendu dans les airs, de "théorie" en quelque sorte. Point n'est besoin d'insister sur la différence de la nature des fondements d' une théorie morale en regard de ceux d'une théorie

scientifique.

Une autre erreur sera aussi cette affirmation péremptoire que la recherche-action se déroule sur le terrain de la pratique en ayant bien soin de préciser que ce lieu c'est l'école dans son entité matérielle. A mon avis, quand il s'agit de prescrire, le "terrain" est partout; c'est une question de langage, pas de lieu physique. On peut donc faire une recherche-action dans son bureau à l'université. De même cette démarche peut se réaliser autant individuellement que collectivement; les prescriptions ne seront pas plus justes si elles émanent d'un groupe, tout au plus auront-elles davantage de chances d'être acceptées.

A propos de l'engagement du chercheur. Le chercheur est toujours impliqué dans une recherche-action non pas parce qu'il n'est pas dans son laboratoire mais parce que le discours utilisé, le prescriptif, ordonne, oblige, crée une pragmatique tout à fait différente de celle de la science où le discours est centré sur le référent. Proférer une obligation, c'est s'adresser à une personne, non à une chose, et qui risque de ne pas obtempérer à ce commandement, ou de proposer une opinion tout aussi pertinente mais contraire, et remettre

ainsi en cause le statut d'autorité du chercheur. En ce sens, le chercheur n'a pas le choix d'être engagé puisqu'il est pris dans ce rapport de force.

Il y a encore à dire sur la recherche-action, encore des mots, encore des contradictions, encore des ambiguités. Mais puisque le sujet est toujours moins épuisé que son auteur, alors c'est comme ça, à l'aurore, qu'on décide de la fin. Et dans la grisaille de ce matin d'août, je peux enfin, tout comme Spinoza, célébrer la puissance insoupçonnée d'un corps. J'ai entrevu ce que pouvait ce corps machiné de la recherche-action surtout s'il était légitimé autrement qu'à l'intérieur d'un débat cristal *versus* fumée.

NOTES

1. Claux, R., Gauthier, C., Gélinas, A., Grille d'analyse du concept de recherche-action, UQAR, 1980. (non publié).

2. Lyotard, J.-F., et Thébaud, J.-L., Au juste, Paris, Christian Bourgeois, 1979, 189p. et aussi du même auteur, Le différent, Paris, Minuit, 1983, 279p..

3. Ellenberger, H., Criminologie du passé et du présent, Montréal, Presses de l'université de Montréal, pp. 7-18.

4. Planchard, E., Introduction à la pédagogie, Montréal, Centre de psychologie et de pédagogie, 1967, p.24.

5. Avanzini, Guy, La pédagogie au xxième siècle, Privat, 1973, p. 339.

6. Kant, E., Première introduction à la critique de la faculté de juger, (1789), Paris, Vrin, 1968, p.14.

7. Rosset, C., L'objet singulier, Paris, Minuit, 1979, p. 12.

8. Ibid., p. 22.

9. Ibid., p. 15.

10. Atlan, H., Entre le cristal et la fumée: essai sur l'organisation du vivant, Paris, Seuil, 1979, p. 5.

11. Morin, E., La méthode. 1. La nature de la nature, Paris, Seuil, 1977, pp15-16.

12. Prigogine, I., et Stengers, I., La nouvelle alliance. Métamorphose de la science, Paris, Gallimard, 1979, p.217.

13. Ibid., p. 15.

14. Idem.

15. Lévy-Bruhl, L., La morale et la science des moeurs, Paris, PUF, 1971, p. 9.

16. Kant, E., Sur l'expression courante: il se peut que ce soit juste en théorie, mais en pratique cela ne vaut rien, (1793), Paris, Vrin, 1977, p. 11.

17. Wittgenstein, L., Investigations philosophiques, Paris, Gallimard, 1961.

18. Lyotard, J.-F., La condition postmoderne, Paris, Minuit, 1979, p. 22.

19. Ibid., p. 66.

20. Idem.

21. Lyotard, J.-F., Au juste, op. cit., p. 46.

22. Hume, D., Traité de la nature humaine, Paris, Aubier-Montaigne, 1968, p. 585.

23. Black, M., *"The gap between 'is' and 'should'"*, dans The is/ought question, édité par W.D.Hudson, Macmillan, p. 99.

24. Hudson, W.D., *"Editor's introduction: The 'is-ought' problem"*, dans The is/ought question, op. cit., p.12.

25. Idem.

26. Black, M., op. cit., p. 102.

27. Philips, D.Z., *"The possibilities of moral advice"*, dans The is/ought question, op. cit., p. 117.

28. Searle, J.R., *"How to derive 'ought' from 'is'"*, dans The is/ought question, Op. cit., p. 121.

29. Idem.

30. Hare, R.M., cité par Hudson, op. cit., p. 25.

31. McClellan, J.E., et Komisar, B. P., *"On deriving 'ought' from 'is'"*, dans The is/ought question, op. cit., p. 159.

32. Desroches, H, dans Recherche-action: actes du colloque tenu à Chicoutimi les 8 et 9 octobre 1981, Chicoutimi, UQAC, 1982, 254p.

33. Idem.

34. Checkland, P.B., *The problem of problem formulation in the applications of a systems approach*, p. 2. Cet article a été présenté dans le cadre de la First International Conference on Applied General Systems Research: Recent Developments and Trends, State University of NewYork, Binghamton, U.S.A., en août 1977.

35. Idem

36. Ibid., p. 3

37. Checkland, P. B., *"Towards a systems-based methodology for real-world problem solving"*, Journal of Systems Engineering, vol. 3, no. 2, 1972, p. 87.

38. Thirion, Anne-Marie, Tendances actuelles en recherche-action: examen critique, thèse de doctorat présentée à l'université de Liège, 1980, p. 201.

39. Checkland, P.B., *"The problem of problem formulation in the applications of systems approach"*, op. cit., p. 6.

40. Ibid., p. 4.

41. Barbier, R., La recherche-action dans l'institution éducative, Paris, Gauthier-Villars, 1977, p.11.

42. Ibid., p. 12.

43. Ibid., p. 115.

44. Ibid., p. 109.

45. Prigogine, I., et Stengers, I., op. cit., p. 280.

46. Oquist, P., *"The epistemology of action research"*, Acta sociologica, vol. 21, no. 2, 1978, pp. 160-161.

47. Ibid., p. 149.

48. Ibid., p. 153.

49. Ibid., p. 152.

50. Idem.

51. Ibid., p. 158.

52. Ibid., p. 157.

53. Ibid., p. 145.

54. Dubost, J., et Lüdemann, O., *"Un nouveau courant de recherche-action en Allemagne"*, Connexions, no. 21, 1977, p. 103.

55. Piaget, J., Epistémologie des sciences de l'homme, UNESCO, Gallimard, 1970, p. 22.

56. Ibid., p. 24.

57. Dubost, J., et Lüdemann, O., op. cit., p. 103.

58. Ibid., p. 102.

59. Ibid., p. 110.

60. Ibid., p. 111.

61. Ibid., p. 110.

62. Ibid., p. 104.

63. Rapoport, R.N., *"Les trois dilemmes de la recherche-action, (avec des références particulières à l'expérience du Tavistock)"*, Connexions, no. 7, 1973, p. 115.

64. Ibid., p. 115.

65. Dubost, J., et Lüdemann, O., op. cit., p. 105.

66. Rapoport, R.N., op. cit., p. 121.

67. Susman, G.I., et Evered, R.D., *"An assessment of the scientific merits of action research"*, Administrative science quarterly, vol. 23, dec., 1978, p. 582.

68. Ibid., p. 583.

69. Ibid., p. 582.

70. Ibid., p. 586.

71. Ibid., p. 589.

72. Ibid., p. 590.

73. Idem.

74. Idem.

75. Ibid., pp. 587-588.

76. Léninе, V., Que faire? Les questioons brûlantes de notre mouvement, Pékin, Editions en langues étrangères, 1975, 255p.

77. Lyotard, J.-F., Au juste, op. cit., p. 125.

78. Ibid., p. 124.

79. Ibid., p. 142.

80. Ibid., p. 153.

81. Ibid., p. 186.

82. Daignault, J., *"A la recherche de nouveaux fondements pour définir le concept de recherche-action"*, communication présentée dans une version anglaise intitulée: *"Curriculum and action-research an artistic activity in a perverse way"* à Airlie, E.U., le deux octobre 1981, à The curriculum Theory Conference. Cet article pénétrant établit des distinctions pertinentes entre l'espace politique et l'espace technologique qui se rapprochent de nos propos. A lire absolument si on cherche à se décentrer des discours habituels sur la recherche-action.

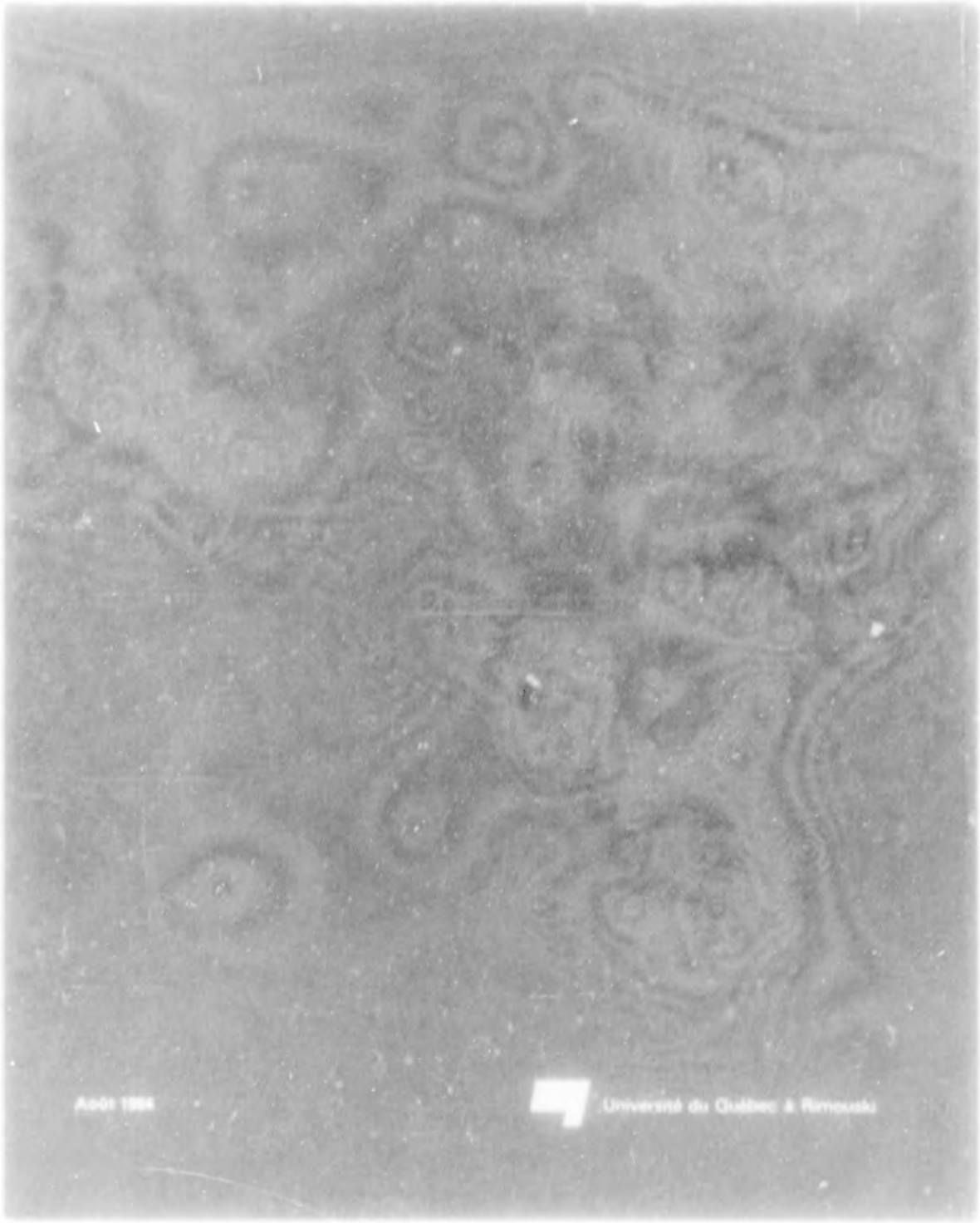
Août 1994
Université du Québec à Rimouski